

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 17.

Prix du numéro, 7 centins. — Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 26 AVRIL 1877

AVIS A NOS ABONNES

Nos abonnés qui auraient rempli les conditions posées pour avoir droit à notre prime de cette année, en payant tous leurs arrérages et les premiers six mois de 1877, et qui n'auraient pas encore reçu cette prime, sont priés de nous en avertir, afin que nous la leur fassions adresser.

Nous croyons devoir répéter que cette prime est expédiée directement de nos bureaux, par la malle, à tous ceux qui y ont droit. Il n'y a d'exception que pour Québec et Ottawa, où elle est distribuée par nos agents locaux, à cause du grand nombre d'abonnés que nous comptons dans chacune de ces villes.

Nos agents qui auraient quelques deniers en caisse pour nous sont instamment priés de nous en faire la remise sans délai.

SOMMAIRE

Correspondance européenne, par G. A. Drolet. — Mes-
sire Louis-Ed. Parent, par J. E. B. — Le Rév. Père
Albert Lacombe, O.M.I. — Abraham Wikaskoki-
sévyn, par Amicuse ; Néologie ; M. Magloire Lan-
cet — Nos gravures : Danse sacrée dans le temple
de Shinto ; La chute de Truro, N.-E. ; La maison
des Jésuites à Sillery, en 1637 ; Carlton House,
Sa katejewan ; Les ruines de Beaumanoir. — Le Sor-
cier du Mont Granier (suite). — Correspondance :
Critique malveillante, par Delta. — Le prétendu ; ni-
cèle — Revue de la semaine, par A. Gélinas. —
Echos parlementaires, par A. G. — Nouvelles di-
verses. — Le jeu de dames. — Les échecs.

GRAVURES : M. L.-E. Parent, curé de la Pointe-aux-
Trembles (Portneuf), décédé ; Le R. P. Albert La-
combe, O.M.I. ; Carlton House, Saskatchewan ;
Abraham Wikaskoki-sévyn, chef de la tribu des Cris,
décédé ; Résidence des Jésuites à Sillery, Québec,
en 1637 ; L'Hermitage, au Beaumanoir, Québec ;
Chutes d'eau près de Truro, N.-E. ; Japon : Meurs
et coutumes — Danse sacrée dans le temple de Shinto.

CORRESPONDANCE EUROPÉENNE

Paris, 6 avril 1877.

Je vous écrivais, la semaine dernière, que la foire aux jambons devait finir le jeudi-saint ; je me trompais. Je comptais sans la bêtise de quelques radicaux, qui l'ont fait durer une journée de plus, en s'exposant eux-mêmes. Les charcutiers avaient plié bagage la veille ; le lendemain, vendredi-saint, les rédacteurs des *Droits de l'homme* et du *Radical* les remplacèrent, en prenant un estaminet de troisième ordre pour théâtre de leurs exploits gargantuaux.

Ils étaient trente. Voilà le chiffre énorme des mangeurs de saucisses, que le ban et l'arrière ban de la libre-pensée avaient pu rassembler. Ils avaient d'abord pensé à se réunir au *Beauf à la mode*, mais le patron de cet établissement refusa aux imitateurs de Sainte-Beuve et du prince Napoléon de venir manger du *gras double* chez lui. On se rendit donc au No. 4 du boulevard Montmartre, "le 10 germinal, au 85, première décade, fête du râteau (dit vendredi-saint en comput ecclésiastique)," style Radical.

Pendant que trente insensés, qui ont tous été baptisés, passaient l'après-midi du vendredi-saint réunis autour d'une table, couverte de *gras double*, de tripes, de bou-
dins et de saucisses, plus de sept cent mille catholiques de Paris, qui avaient probablement fait maigre dans la journée, visitaient, dans le plus grand recueillement, les églises de la capitale.

Je ne vois pas quelle influence aura sur les destinées providentielles de la France ce déjeuner au *gras double*, ce déjeuner des trente, qui se renouvellera probable-

ment l'an prochain, au dire de ces mangeurs de lard, s'ils n'ont pas tous crevé d'une indigestion d'andouille. Les trente millions de Français catholiques, qui lisent les comptes-rendus de ces stupides et écoeuvrantes ripailles, doivent lever les épaules de dégoût, et plus d'un paysan doit se dire : "Ah, ça ! si ces beaux messieurs aiment tant le petit salé, je peux les satisfaire, en les enfermant avec ceux que j'engraisse. Ils pourront se voir souvent, comme ça, même les vendredis, sans que ça paraisse !"

Tous les théâtres de Paris chômaient, le soir du vendredi-saint. Seul, M. Alfred Naquet, député radical de Paris, donna une conférence devant un *auditoire d'élite*, au boulevard des Capucines, sur l'origine de l'homme. M. Naquet est certainement très-instruit. Il est de plus bossu. Comme tous les bossus, il est plein d'esprit, mais il embrasse plus que sa bosse ne peut contenir.

Au moment où tous les artistes de Paris se préparent à exposer, au "Salon" de mai prochain, leurs compositions de l'année, une des figures les plus sympathiques de Paris, l'ami intime de MM. Alexandre Dumas fils, Meissonier et About, le peintre Charles Marchal, vient de se suicider, en se tirant un coup de pistolet dans la tête.

Charles Marchal avait cinquante ans. Il était célibataire. Il était estimé pour sa bonne humeur proverbiale, et possédait une santé florissante que lui enviaient ses nombreux amis. Marchal n'avait ni femme, ni enfant, ni religion. Il était arrivé à cette heure crépusculaire de la vie où, entre la jeunesse qui l'a quitté et la vieillesse qui s'approche, l'homme qui n'a mis dans sa vie ni devoirs, ni croyances, sent un trouble profond l'envahir.

Deux de ses œuvres sont exposées au palais du Luxembourg, dans les galeries des peintres vivants. On les transportera probablement au Louvre, comme il est toujours fait des toiles des artistes décédés.

Marchal, que l'on a appelé, pendant quelque temps, le peintre de l'Alsace, a été négligé par les amateurs depuis dix ans. Les deux derniers Salons ne lui ont pas été productifs, de sorte que l'homme heureux, que tous voyaient en lui, cachait, sous des dehors riant, un ver rongeur qui l'a tué. Il n'avait qu'un sou dans sa poche lorsqu'il s'est suicidé. Et dire qu'ils pourraient se compter par milliers, dans Paris, les artistes qui ont un peu de réputation et qui, non-seulement ne peuvent pas payer leurs modèles, mais qui ne peuvent même payer leur déjeuner, pendant les mois consacrés à broser une toile qui, terminée, ne trouve pas d'acheteur. On dit aussi que ce pauvre Marchal attendait en vain ce bout de ruban rouge, que ses amis portaient depuis longtemps à leur boutonnière. Ses funérailles ont été superbes. Tel pays, telles mœurs !

Le parti royaliste a fait une perte, de son côté, dans la personne de M. Louis Paire, mort âgé de 75 ans. M. Louis Paire, quoique peu connu du public, était l'intime de tous les légitimistes de France. En sa jeunesse tumultueuse, dit M. de Péne (qu'il assista comme témoin dans un duel), simple sergent au 20^{ème} léger, à la suite d'une querelle qui l'obligea de quitter l'école de Saint-Cyr, il eut quinze duels *en un jour*, pour le compte de son régiment, dont il s'était fait le champion contre un autre corps. Au quinzième, il reçut un

coup de sabre au bras, dont il portait la cicatrice.

M. Paire continua sa carrière militaire, se battant comme un diable, et ce n'est pas sa faute si, au siège de Pampelune, en 1823, il ne prit pas la ville à lui seul. Après les journées de 1830, M. Paire se retira du service, le cœur brisé, attendant la restauration, mais tenant toujours haut le drapeau de l'honneur. Il ne se passait pas une de ces affaires d'honneur, comme on les appelle fort improprement, sans que Paire ne fût demandé comme second. En 1870, malgré ses soixante-dix ans, on le vit, le fusil sur l'épaule, faire le service comme dans le bon temps. Il n'avait qu'une ambition : voir, avant de mourir, la France régénérée, sous le règne de M. le comte de Chambord. La réalisation de ce beau rêve aura manqué à sa dernière heure, qui fut sans peur comme sa vie. Tous les légitimistes marquants, y compris M. de Charette, assistaient aux funérailles de ce héros obscur mais vaillant.

A propos de M. de Charette, les journaux radicaux interpellent le gouvernement, pour qu'il s'enquière de l'envoi d'une adresse au Saint-Père, signée par plus de trente mille noms, envoi fait par les soins de M. le général de Charette. Cette adresse proteste du dévouement le plus absolu à la chaire de Pierre, et assure le Souverain Pontife que les 30,000 signataires sont prêts à voler au secours du Saint-Siège, et à répandre jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour la restauration pleine et entière du pouvoir temporel des papes. Ceci pour la France seulement ; car j'en connais bien cinq cents et plus, qui habitent un petit pays, peu connu, de l'autre côté de l'Océan, qui auraient signé de grand cœur l'adresse de M. de Charette. Et des autres pays donc ?

Une nouvelle qui n'affligera pas trop vos lecteurs, c'est celle de la disparition de ce bon prince de Bismark, qui, au lendemain de son 62^{ème} anniversaire de naissance, a pris sa retraite momentanée. On dit que le terrible chancelier est très-vexé de la faveur toujours croissante dont jouit, auprès de l'empereur Guillaume et du prince Impérial, l'amiral Stosch. Tout grand homme qu'il est, Bismark est comme beaucoup d'hommes politiques, qui n'aiment pas à voir de planètes un peu considérable graviter dans l'espace qu'ils se réservent à eux seuls. Bismark, qui peut bien dire que *l'Empire, c'est lui*, ne comprend pas que l'empereur Guillaume tire un coup de chapeau à un autre personnage dans la foule, ou que Sa Majesté n'en invite d'autres à dîner que sa propre Altesse. C'est pourtant ce qui arrive.

L'amiral Stosch, qui est *l'épine dans l'œil* du prince de Bismark, est un homme supérieur, et administre, depuis la retraite du général de Roon, le département de la guerre et de la marine, sans portefeuille : Bismark, flairant en lui un rival, ayant toujours objecté à le reconnaître comme ministre impérial. Le chef de l'Amirauté et le prince sont donc en très-mauvais termes. Plus le mérite de Stosch lui attire l'estime et la confiance de l'empereur, plus la jalousie de Von Bismark augmente ; au point que ce dernier dit un jour à l'amiral : "Un de nous s'en ira." Stosch se contenta de répondre froidement : "S'il vous plaît de vous en aller, Altesse, allez-vous-en ; pour moi, je reste."

Enfin, le chancelier, n'y tenant plus, et

ne gagnant rien avec l'empereur, éclata publiquement au Reichstag, et le 10 mars dernier, il fit une charge à fond de train contre son collègue, qu'il accusa de demander des crédits plus que nécessaires pour son département, ce qui l'obligeait d'en réduire d'autres plus urgents.

L'amiral, ainsi attaqué, voulut donner sa démission. L'empereur et le prince Impérial ne voulurent pas consentir à sa retraite, mais, au contraire, augmentèrent leurs prévenances en l'invitant à dîner le soir même de l'attaque. On assure même que l'empereur aurait dit à M. de Bismark, ces propres paroles : "Bismark, vous me pousserez à un point où la solution sera peut-être contre votre attente ; je ne veux pas sacrifier tous mes appuis pour un seul." Cette solution, nous la connaissons aujourd'hui.

Un des derniers actes de Bismark a encore été un acte de persécution contre un ministre de l'Eglise. Le chancelier allemand, qui fait trembler toute l'Europe, s'acharne contre le cardinal polonais Ledochowski, ancien archevêque de Posen, qui habite maintenant Rome, auprès du Saint-Père. Bismark a demandé son extradition, pour l'emprisonner de nouveau, mais le gouvernement italien s'y serait, paraît-il, refusé. Un bon point à Victor-Emmanuel, si c'est vrai. Quand nous serons à dix, nous ferons une croix.

La 80^{ème} anniversaire de l'empereur a été l'occasion de grandes fêtes, qui se sont terminées, comme presque toutes les fêtes allemandes, par des coups de sabre ; *Der Teufel* ! A Mayence, par exemple, où il y a une garnison considérable, les soldats ont demandé et obtenu la permission de la nuit pour fêter le *König Wilhelm* et le Vaterland. Le 119^{ème} régiment hessois avait loué une grande salle, que des soldats prussiens ont voulu partager avec lui, mais que les Hessois voulurent garder pour eux et leurs Gretchen. *Indé-
vra* ; la bière et la choucroute aidant, on dégûina, on se tailla des enfilades, on s'em-
brocha, que c'était comme un bouquet de
fleurs. Les officiers s'en mêlèrent, mais inutilement. On se battit, une vraie querelle d'Allemands, quoi, comme des chiens, jusqu'à cinq heures du matin. On tua deux capitaines, trois lieutenants, des tas de soldats, et le correspondant qui écrit ces jolis détails compta quarante hommes transportés à un hôpital, voisin de son hôtel, et blessés dangereusement. Il en reste encors près d'un million sous les armes, consolez-vous. Ils ont la bière triste, ces gens là !

Il y a, parmi ce million d'Allemands-soldats, des types très-spirituels. Ça vous étonne. Vous pensez que les Allemands ne sont que savants. Pas du tout : ils sont fins, très-fins, quand ils se mêlent de l'être. Jugez-en par l'histoire suivante que m'a racontée un Allemand de Francfort, qui est, tout de même, fort aimable, quoiqu'Allemand, et bien qu'il ait paru douter de ma parole quand je lui affirmais que l'usage des langues française et anglaise était facultatif dans le parlement canadien.

Mon Allemand n'a jamais voulu me croire, et il prétendait qu'il était absurde de permettre l'usage de plusieurs langues, également officielles, dans un Parlement. Le député alsacien, M. Germain, pendant la dernière session du Reichstag, vota tant négativement, répondit à l'appel de son nom par *non*, en français, au lieu de

nein, en allemand. Le Président accueillit ce non par un vigoureux coup de sonnette, et la Chambre par un éclat de rire homérique. Le Président informa gravement M. Germain, qu'il n'y avait qu'une langue parlée au Reichstag, et que s'il ne la connaissait pas, qu'il eût à aller l'apprendre, avant que de venir y représenter un collègue électoral. C'était raide, et M. Germain, qui sait l'allemand, grogna un *nein* sacramentel pour avoir la paix. Mon homme de Francfort me raconta cet épisode du parlementarisme allemand et l'histoire suivante, pour me prouver que les Teutons rient à leurs heures. C'est rare ; mais, enfin, ils arrivent à rire : ça suffit pour consacrer le principe que la rate allemande est susceptible de dilatation.

C'était à Mayence, le lendemain du sanglant anniversaire de l'empereur Guillaume. Un soldat, en uniforme, entre dans un cabaret fréquenté par un groupe de socialistes. Aussitôt on l'entoure, on lui offre de la bière et l'on commence à l'endoctriner. Le guerrier se laisse faire, ingurgite bock sur bock, et prête, en apparence, une oreille attentive aux théories de ses nouvelles connaissances. Enfin, arrive le moment de la grande question qui précède invariablement l'embauchage définitif.

« En cas de révolution, lui demandait-on solennellement, tireriez-vous sur le peuple ? »

— Moi ! tirer sur le peuple ! répondit le soldat indigné, jamais de la vie ! »

Cette belle réponse lui valut une nouvelle chope de bière, et le chef du groupe était sur le point de proposer de procéder, séance tenante, à l'administration du serment usuel, lorsqu'un des assistants eut la malencontreuse idée de demander :

« Et pourquoi refuseriez-vous de tirer sur le peuple ? »

Le soldat, en fils prudent de la Poméranie, vida soigneusement sa chope jusqu'à la dernière goutte avant de répondre :

« C'est que je fais partie de la musique du régiment, et que, par conséquent, *je n'ai pas de fusil.* »

Cette réponse jeta un froid, et la tentative d'embauchage en resta là.

La fille aînée de feu M. Prévost-Paradol, âgée de vingt-deux ans, a pris le voile mardi dernier, le 3 avril, dans la maison des dames de la Retraite, de la rue du Regard.

Mmes d'Elehingen et de Vatry assistaient la jeune religieuse comme marraines. La cérémonie a été faite par le curé de la Madeleine.

La beauté et la jeunesse de Mlle Paradol, ainsi que les souvenirs et les regrets laissés par son malheureux père, qui, ministre plénipotentiaire français à Washington, se suicida dans cette ville, ont donné à cette cérémonie un caractère particulièrement émouvant.

L'affaire Cassagnac a été appelée, hier, le 5 avril, devant la huitième chambre correctionnelle, sous la présidence de M. Carlet. Me. Lachaud défendait Paul de Cassagnac et le gérant du *Pays*, M. Piel, aussi mis en cause.

Me. Lachaud posa d'abord des conclusions de fin de non-recevoir, basées sur ce que le prévenu étant inculpé de deux délits, relevant de deux juridictions différentes, n'a pas été d'abord cité devant la juridiction supérieure de la cour d'Assises, selon l'usage.

Le tribunal rejeta les conclusions de Me. Lachaud et ordonna de procéder. Me. Lachaud interjeta appel de suite de ce jugement, et demanda que la cour déclare l'appel suspensif et renvoie le jugement de l'affaire jusqu'à ce que le dit appel soit décidé.

Le tribunal rejette de nouveau ces conclusions et ordonne de procéder au fonds. Me. Lachaud déclare qu'il se retire avec ses clients, et le ministère public devra procéder *par défaut*. *Exit*. Le substitut du procureur-général Bouchez s'en donna ensuite à cœur joie. Il fit brûler des cassolettes d'encens aux pieds de la déesse de la liberté, qui préside aux destinées de la République française, lut les articles de M. de Cassagnac et patati, patatras, parla pendant deux grandes heures, sans contra-

dicteur. La cour, à trois heures et demie, hier, condamna, malgré son appel, M. de Cassagnac à deux mois de prison et à trois mille francs d'amende. M. Piel, comme gérant, en est quitte pour mille francs d'amende.

Voilà le premier acte de la comédie *Libérale* que le cabinet Jules Simon joue au nom de la liberté de la presse. Devant les jurés, à la cour d'Assises, il est probable que Cassagnac sera acquitté. Il l'a déjà été trois fois pour délit de presse.

La *Lune*, journal satyrique illustré, vient, en trois coups de crayon, de faire l'histoire, sans paroles, de M. le Président du Conseil, mieux qu'un volume de considérations raisonnées ne l'aurait fait.

La caricature représente une tour bâtie en moellons, sur laquelle sont écrits ces mots : *Tour du pouvoir*. M. Jules Simon, en habit rouge, avec cocarde de la liberté à son chapeau, est au pied de la tour. Dans une main, qu'il lève vers le haut du monument, il tient des exemplaires des différentes études sociales et humanitaires qu'il a écrites : *Le Devoir, l'Ouvrière*, etc., et dans l'autre, des proclamations et circulaires, réclamant la liberté de la presse, de réunion et de religion. C'est le Simon d'autrefois, le Simon de l'opposition impériale, encore jeune comparativement.

Maintenant, au sommet de la tour, le buste penché vers le Simon d'en bas, le bras armé d'une torche et cherchant à mettre le feu aux proclamations, que brandit au pied de la tour l'avocat des libertés, paraît le Jules Simon d'aujourd'hui, le Simon du pouvoir, cherchant à annihiler les actes trop gênants de son passé. Cette caricature flagelle bien sensément M. Simon, et a obtenu un grand succès à Paris.

M. Simon revient ces jours-ci d'Italie, où il devait passer ses vacances parlementaires. On prétend qu'il n'a laissé Paris que pour éviter d'assister au mariage de Lockroy, rédacteur du journal le *Radical* et député de Paris, qui a épousé, mardi, le 3 avril courant, madame veuve Charles Hugo.

M. Jules Simon est tuteur des deux enfants de feu Charles Hugo, fils aîné de Victor Hugo, et M. Simon, ne possédant pas toute la force de caractère du maître, n'a pas osé assister dans son *control* la mère de ses deux pupilles. M. Victor Hugo, lui, le maître, comprend mieux les choses d'ici-bas. Il s'est bel et bien embarqué en carrosse avec sa brue, la veuve de son fils, la mère de ses deux petits-fils, avec ses deux petits-fils eux mêmes, et clic, clac, en route pour la mairie du neuvième arrondissement. M. Lockroy suivait avec tous les mangeurs de gras double, dans d'autres voitures, et reçut des mains vénérables de M. Victor Hugo, la main de Mme Charles Hugo, encore chaude du dernier baiser du fils du poète. C'est philosophe, c'est stoïcien, c'est spartiate, c'est tout ce que l'on voudra d'extraordinairement... extraordinaire. Et dire que l'on avait traîné, à ce mariage civil, purement civil, les deux chers petits enfants que Charles Hugo, libre-penseur comme son père, avait cependant fait baptiser, au scandale de ses amis et de Lockroy en particulier, pour plaire à sa femme, qui, disait-il, *tenait à ces choses-là* ! Il paraît qu'elle a rudement avancé pendant son veuvage !

Pour bouquet de noces, M. Lockroy a reçu une assignation, pour attentat à la liberté de conscience et à la morale publique, dans le compte-rendu du déjeuner du *gras-double*, publié par son journal le *Radical*. Il pleut des poursuites. *Tit for Tat*, comme on dit en anglais.

Les journaux ont besoin de bien se porter pour supporter l'avalanche de papier timbré qui leur tombe dessus, à propos de toutes sortes de choses, prévues ou imprévues. Ils peuvent bien se payer la liberté qu'on leur refuse, de tout dire, quand on fait des recettes comme le *Figaro* vient d'en avouer à ses actionnaires, à leur assemblée générale du 29 mars dernier. Oyez bien, journalistes du Canada, qui vous plaignez toujours le ventre plein... de rien.

Le *Figaro*, qui compte 70,000 abonnés, a encaissé, dans l'année expirée le 29 mars 1877, 4,500,000 francs, quatre millions

de francs. Ses dépenses ayant été de trois millions de francs, les heureux actionnaires ont eu un million cinq cent mille francs de surplus à se partager. N'est-ce pas que c'est beau ? Mais aussi, les abonnés comprennent leurs devoirs, ils payent d'avance leurs abonnements et leurs annonces. Quand les Canadiens se pénétreront-ils de cette vérité : que pour avoir un journal intéressant, il faut que la rédaction soit active, variée, et le personnel nombreux, autant que possible ; mais que, pour arriver là, il faut de l'argent pour payer et les rédacteurs, et les informations, et les dépêches, et les correspondants, et l'administration, etc., tandis qu'en Canada, le plus clair est pour les collecteurs, qui prélèvent d'abord leur pourcentage et laissent... les arrérages au propriétaire.

J'apprends avec plaisir que notre jeune compatriote, M. Huot, doit exposer un tableau original, au Salon de mai prochain, et que ce jeune artiste a déjà été proclamé premier dans plusieurs compositions pour le grand prix de Rome.

Nos aimables docteurs Gariépy et Robillard sont arrivés ces jours derniers d'Italie et sont installés à Paris. Le Dr. Robillard est à peine visible, plongé qu'il est dans l'étude de son art. Il a assisté à trois opérations importantes du docteur Péau. Il est déjà membre de plusieurs sociétés savantes d'Europe. Il est toujours aux hôpitaux de Paris, et à voir son ardeur, à entendre ses dissertations, on le croirait chargé de vous guérir tous à son retour.

J'ai passé deux heures, hier, dans les égouts de Paris, les parcourant, partie en bateau et partie en wagon de promenade. C'est une course très-intéressante, qui, faite en compagnie des dames que nous conduisions, M. Bourassa et moi, avait certainement un côté très-piquant.

Paris sur terre est incomparable comme ville d'agrément. Les squares, les jardins, les boulevards ; les rues pavées en asphalte sur lesquelles les voitures roulent sans bruit, comme sur un tapis de velours ; les monuments publics, privés et religieux ; les palais, remplis de richesses artistiques, trésors enlevés par la force aux puissances vaincues ou achetés à prix d'argent pour contribuer à l'embellissement de la capitale ; tout, enfin, où l'œil se repose au-dessus de terre, est disposé pour flatter la vue et charmer les sens. Mais je dois dire que Paris souterrain n'est pas moins beau, ni moins intéressant. Là est le secret de la santé, de la propreté proverbiale des rues de la grande cité, de la gaieté de ses habitants. Si *Cleanliness is next to Godliness*, c'est bien ici qu'on peut en trouver l'application.

Nous descendîmes, à une heure de l'après-midi, dans les égouts, par l'escalier de la place de la Madeleine : M. Bourassa, trois dames canadiennes, et moi. J'avais bien un peu d'inquiétude de voir des dames pousser la curiosité jusqu'à descendre dans les canaux souterrains, que je croyais ne pouvoir visiter qu'en bottes fortes ; mais quelle ne fut pas notre surprise de trouver, à vingt-cinq pieds sous terre, au pied de la descente, sept ou huit bateaux se balançant coquettement dans le grand égout collecteur, brillamment éclairé par des lampes suspendues à la voûte.

Ces bateaux-vannes, comme on les appelle, ont la forme d'une chaloupe et contiennent douze personnes. Tout en servant à la promenade, les bateaux font leur service tout de même, car une espèce de *slip-keel* à crans est plongée dans le noir liquide, et le bateau, en avançant, poussé par les garçons de service, nettoie le pont de l'égout et active la marche des eaux.

Il n'y a pas la moindre odeur désagréable, autre qu'une odeur de moisi ou de cave, qui n'incommode nullement. Les sièges de ces bateaux sont recouverts de tapis, et toute la garniture, en cuivre et acier, est brillante comme une casserole bien entretenue. Ils sont en fer. Nous étions environ cinquante visiteurs dans notre parti, dont la majorité appartenait au beau sexe.

Le fonds des égouts est plat. Celui

que nous avons parcouru en bateau avait environ huit pieds de largeur sur cinq pieds de profondeur, pour l'égout proprement dit, ou le lit des eaux. De chaque côté de ce ruisseau, il y a un beau trottoir en asphalte d'environ quatre pieds de largeur. La voûte est cintrée et s'élève bien à dix pieds au-dessus de la surface des eaux. Les égouts sont tout en pierres dures. Les noms des rues que suit ou que traverse l'égout collecteur sont inscrits sur des plaques en faïence émaillée, tels qu'ils le sont à la surface, de sorte que nous savions où nous étions.

Les tuyaux à l'eau douce, pour l'approvisionnement de Paris, sont placés dans les égouts, et sont maintenus près de la voûte par des appuis en fer. De cette manière, les réparations sont des plus faciles et n'entraînent aucun inconvénient dans les rues. Les tuyaux à gaz, au contraire, sont bannis des égouts, de crainte d'explosion.

Nous changeâmes de moyens de transport à la Place de la Concorde, où nous laissâmes les bateaux dans le grand égout collecteur pour prendre les waggons de promenade, qui nous conduisirent tout le long de la rue de Rivoli, jusqu'à la place du Châtelet, environ un mille. L'égout de la rue de Rivoli est un peu moins considérable que celui que nous venions de laisser ; aussi, c'est en tramway que nous fîmes le trajet. De chaque côté du canal, sur les bords du trottoir, il y a des lisses en fer ; et un élégant wagon, couvrant exactement la surface liquide, mouté sur quatre roues qui s'adaptent aux lisses, transporte six voyageurs à la fois, poussé par quatre hommes qui vont à la course.

A chaque encoignure de rue que nous passions, nous voyions les embouchures des canaux de ces rues, qui se déchargent dans celui de la rue de Rivoli. Les puants faisaient un bruit de cascade en laissant tomber l'eau des rues. Et il en tombe de l'eau ! car, il n'y a pas une ville au monde aussi propre que Paris, et où les rues sont lavées à grande eau aussi souvent. C'est pourquoi rien ne séjourne dans les égouts, où, d'ailleurs, la chute est très-rapide et le courant très-sensible.

Il y a une vraie population dans ces égouts qui, me dit-on, ont près de trois cents milles de longueur, aussi parfaits que ceux que nous avons visités. Les employés sont en uniforme, avec galons d'or à la casquette, suivant le grade.

A notre arrivée à la Place au Châtelet, il y avait un parti d'au moins soixante visiteurs qui attendait notre débarquement pour faire le même trajet que nous venions de parcourir. Cette visite se fait ainsi pour le public. On sollicite une permission du directeur des *Eaux et Egoûts* de Paris, une fois par mois. Il n'y a aucun inconvénient à éprouver ; au contraire, il y a mille choses intéressantes à voir et la plus grande propreté à admirer. Je suis certain que l'on ne sort pas plus propre d'une promenade en gondole, à Venise, que l'on sort d'une promenade en chaloupe dans les égouts de Paris. Pardonnez-moi, *Venezia la Bella*, de la comparaison.

Demain, samedi, nous allons faire encore une visite à Paris souterrain, tout de bon, cette fois. Nous descendrons dans les Catacombes de Paris. La descente se fera à la Barrière d'Enfer. Je vous en parlerai. G. A. DROLET.

Curieux comme tous les bébés, le jeune Prud'homme, tout en lisant son histoire sainte, interroge son respectable père :

— Dis-moi, papa, c'est donc vrai qu'autrefois on faisait des vêtements avec des feuillettes de vigie ?

— Oui, mon fils : c'est une étoffe légère dont on usait dans les âges poétiques, comme qu'il dirait : le *casimir*... de la vigie !

* *

Orgie de calembours dans un cercle de notre ville :

— Quelle est la cause du procès de séparation de corps entre le marquis et la marquise de Caux ? demandait-on.

— C'est, répondait-on, qu'il lui fichait des coups dont elle a *paté*.

— Savez-vous, criait un autre, la différence entre Naquet et Clovis ?

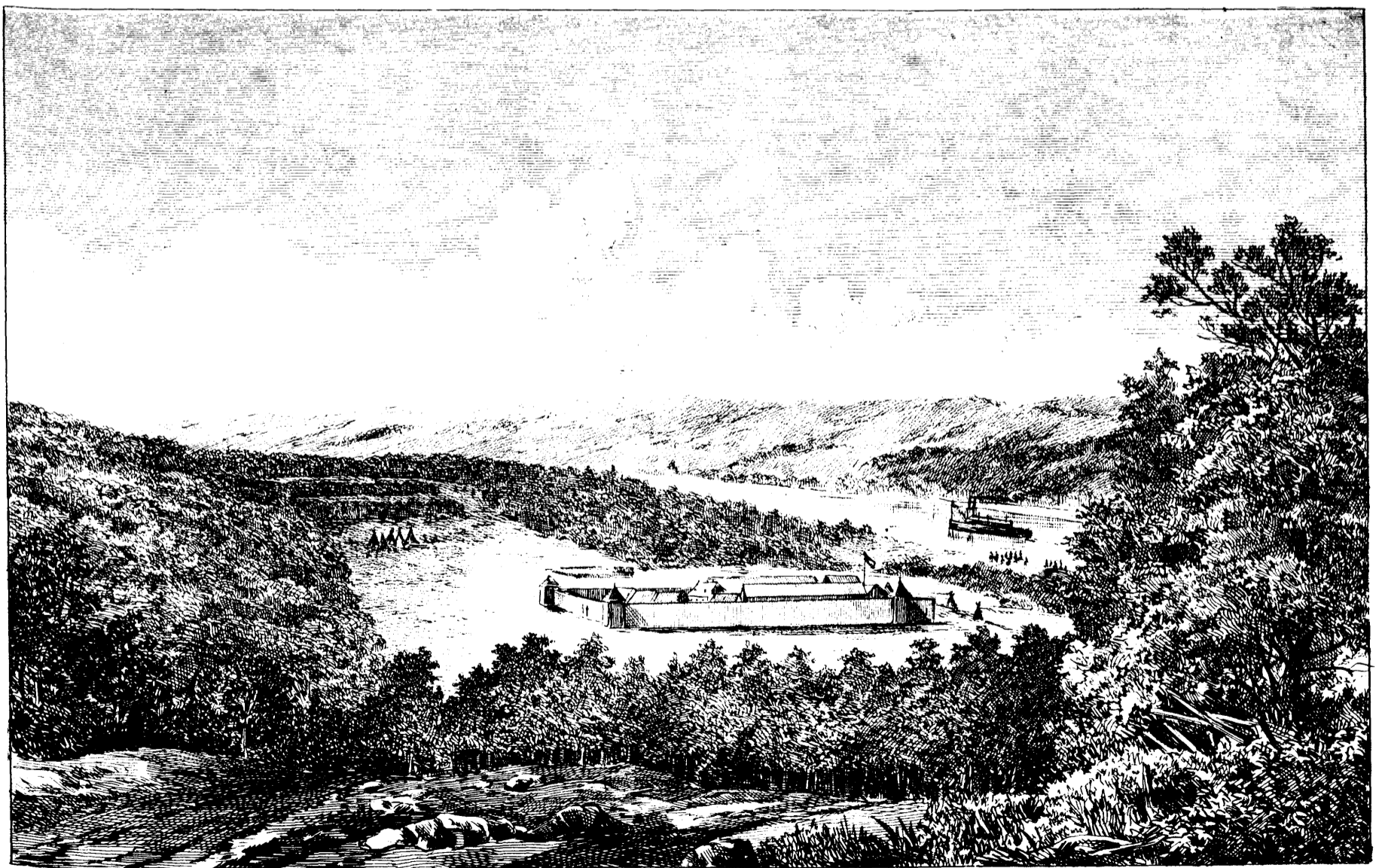
Réponse : c'est que Rémy a dit à Clovis : courbe-toi, fier Si cambre, et qu'il faudrait dire à Naquet : fier si courbe, cambre-toi !



LE R. P. ALBERT LACOMBE, O.M.I.



M. L. E. PARENT, CURÉ DE LA POINTE AUX-TREMBLES (PORTNEUF), DÉCÉDÉ



CARLTON HOUSE, SASKATCHEWAN—D'APRÈS UN CROQUIS DE M. BASTIEN

M. LOUIS-EDOUARD PARENT

CURÉ DE LA POINTE-AUX-TREMBLES (PRÈS QUÉBEC)

C'est le 7 mars dernier qu'est décédé le vénérable prêtre dont le nom est en tête de cette notice biographique. Il y avait à peine deux ans que la mort avait enlevé son frère aîné, M. Etienne Parent, et la tombe s'ouvrait une seconde fois pour le recevoir lui-même. Par la nature même de la carrière qu'il a parcourue, l'illustre publiciste canadien a laissé dans notre histoire nationale un nom dont l'éclat sera nécessairement plus brillant que celui de son frère. Etienne Parent était né pour les luttes gigantesques par lesquelles nous avons dû passer pour conquérir notre émancipation politique, et il n'a pas failli à sa destinée. Depuis le moment qu'il put tenir une plume jusqu'au temps où la victoire ne fut plus douteuse pour nous, on le vit sans cesse en tête des combattants, portant les plus rudes coups ou dirigeant les pas de ceux qui devaient plus tard le remplacer dans l'arène. La vie de l'abbé L. E. Parent s'est écoulée sans bruit, dans une humble paroisse de campagne qui le reçut le lendemain de son entrée dans le sacerdoce, et la conserva jusqu'à sa mort. Sans autre ambition que celle de remplir parfaitement les obligations de l'état sévère qu'il avait embrassé, ne pensant qu'à sa paroisse, ne vivant que pour elle, il a passé sa vie dans l'obscur accomplissement du devoir, connu dans une sphère peu vaste, mais aimé et respecté de tous ceux qui le connurent, et surtout adoré de ses paroissiens. La bonté de son cœur, sa charité n'étaient surpassées que par son extrême humilité; si cette humilité l'a laissé inconnu pendant sa vie, à présent qu'il n'est plus, il est juste de payer un tribut à sa mémoire, et de raconter, dans le langage simple qui fut le sien, les vertus qu'il pratiqua pendant toute sa vie. C'est le sujet de cette courte notice biographique.

Louis-Edouard Parent naquit à Beaufort, le 30 octobre 1809, du mariage d'Etienne Parent avec Josephite Clouet. Son père était agriculteur; il cultivait un terrain dont la propriété était dans la famille depuis les premiers temps de la colonie, et que ses enfants, Joseph et Félix, possèdent encore. Louis-Edouard est le cinquième des dix enfants issus de ce mariage, et qui vinrent au monde dans l'ordre suivant: Etienne, en mai 1801; puis Josephite, épouse de Joseph Bédard; Angèle, épouse de Jean-Baptiste Grenier; Hermine, épouse de Vincent Bélanger; Louis-Edouard; Zoé, épouse de François Parent; François, Joseph, Félix et Jean. De cette nombreuse famille, il ne reste plus que Zoé, Joseph et Félix, cultivateurs à Beaufort, et Jean, établi depuis dix ans sur les rives du lac Saint-Jean, dans le canton de Robertval, comme colon.

La tradition rapporte que le père Etienne Parent était médiocrement flatté des dispositions de ses deux fils, Etienne et Edouard. Peu favorisé du côté de la fortune, n'ayant, pour soutenir sa nombreuse famille, que ses bras et le petit domaine que lui avaient transmis les ancêtres, il avait contracté des habitudes de travail et d'économie qui s'harmonisaient difficilement avec la présence à sa table de deux membres inutiles, ou, comme il le disait lui-même, de deux *parasites*. Sur les représentations de sa femme, il avait consenti à mettre son aîné aux études, dans l'espérance de pouvoir plus tard donner un prêtre à l'Eglise. Cet enfant avait absorbé une partie des économies de la famille pour son éducation au collège de Nicolet et au petit séminaire de Québec. Mais quand, au terme de ses études, on le vit revenir au foyer paternel la tête bourrée de toutes les idées politiques qu'il avait pu arracher aux rares journaux du temps, le brave cultivateur se prit à regretter ses sacrifices, à se dire qu'au lieu d'un *fainéant*, il s'était donné un brouillon qui, quelque jour, lui mettrait une affaire sur les bras. Depuis le commencement de son cours classique, le jeune Etienne avait résolument fait litière de certaine

coutume du temps encore en vigueur dans les campagnes, et qui assigne dans les travaux des champs une place distinguée à l'écolier en vacance. La chasse, la pêche et la lecture absorbaient tous ses instants, et lui faisaient laisser oisifs le râteau, la fourche et la faucille. Il était donc revenu du séminaire pour n'y plus retourner, et pour attendre chez son père l'occasion de se joindre au mouvement politique qui se préparait dans la province. Les deux premiers jours se passèrent sans orage. Le soir du second jour, le père et le grand-père tinrent conseil au coin du feu, et le lendemain matin, quoiqu'en dit la mère et monsieur l'écolier, il fallut revêtir chemise et culotte de toile du pays, bottes sauvages et chapeau de paille, et monter au *Ruisseau Rouge* avec le grand-père, pour y faire de la terre neuve. Faisant de nécessaire vertu, le jeune Etienne remit à plus tard la réalisation de ses idées politiques, et continua ce rude genre de vie jusque dans l'été de 1822, où il échangea sa hache de défricheur pour la plume de rédacteur du *Canadien*. On sait le reste.

Il avait laissé à la maison paternelle son frère Edouard. Sans doute que la chasse et la pêche n'avaient jamais inspiré à ce dernier un grand enthousiasme, mais pas plus qu'Etienne il ne goûtait la vie de l'agriculteur. On le voyait fuir la société des enfants de son âge, rechercher la solitude et les livres, et pour récréation transformer en chapelle un petit fournil attenant à la maison, et là, revêtu d'ornements sacerdotaux en papier gris qu'il s'était confectionnés lui-même, chanter la messe et répéter les cérémonies de l'Eglise. Désespérant de plier au travail cette nature singulière, et cédant une seconde fois aux instances de sa femme, M. Parent se précipita à courir de nouveau la chance d'avoir un prêtre dans sa famille. Il confia donc le jeune Edouard à l'abbé C. Pégiv, curé de la paroisse, et pendant quatre ans, ce digne prêtre consacra ses loisirs à enseigner les rudiments du latin à ceux qui devaient être plus tard les abbés Edouard Bélanger, André A. Marcoux et L.-E. Parent.

Les trois camarades entrèrent au séminaire de Québec en 1830, et, en 1836, ils avaient fini leur cours. A la fin de sa dernière année de philosophie, M. Parent eut le privilège, bien extraordinaire alors, de faire un voyage à Rome, et le bonheur d'avoir pour compagnons deux confrères de classe, M. Joseph Fortier, mort vicaire à Saint-Roch de Québec, le 19 juillet 1842, M. Elzéar Alexandre Taschereau, qui devait plus tard être archevêque de Québec, et pour guide l'abbé Holmes. M. Parent et M. Fortier furent tonsurés ensemble à Rome, par le cardinal Odescalchi, le 27 mars 1837. De retour au Canada, après une absence de seize mois et demi, l'abbé Parent compléta son cours de théologie, et le 9 février 1840, il était ordonné prêtre en même temps que messieurs J.-B. Côté, P. Patry, et A. A. Marcoux. Le lendemain de son ordination, il était nommé vicaire à la Pointe-aux-Trembles, l'une des plus jolies et des plus anciennes paroisses du diocèse (1). Le Révd. M. Poulin de Courval, le sixième curé de la paroisse, occupait cette charge depuis le 22 avril 1794. Il vécut avec son vicaire jusqu'à son décès, qui eut lieu le 20 avril 1846. Le lendemain, l'abbé Parent était nommé desservant, et, le 27 septembre suivant, curé de la paroisse.

Pendant les trente-sept ans qu'il exerça le saint ministère, aucun événement ne vint rompre la monotonie de la vie de l'abbé Parent. Tout entier à son troupeau et à ses exercices de piété, il a continué, pendant les années de sa prêtrise, les habitudes de recueillement et de vie retirée qui avaient caractérisé son enfance et sa jeunesse. Tous les matins, à quatre heures pendant l'été, à cinq heures pendant l'hiver, on le trouvait dans la sacristie de son église, prêt à rencontrer ceux qui désiraient le voir. Aussitôt après sa messe, il déjeunait, et étudiait ensuite jusqu'à midi, heure de son dîner. Après ce

(1) La paroisse de la Pointe-aux-Trembles fut érigée canoniquement le 3 novembre 1684, et civilement le 3 mars 1722.

repas, il prenait une heure de repos pendant lequel il fumait une ou deux pipes de certain tabac canadien qu'il affectionnait, sans toutefois mépriser la tabatière. Le reste de l'après-midi, il l'employait encore à l'étude. A huit heures du soir, la prière en commun se faisait, puis le curé se retirait, et, vers dix heures, il se mettait au lit. En d'autres termes, jusqu'à sa mort, l'abbé Parent a suivi le règlement d'un élève du Grand Séminaire.

Cette rigide observation de la règle ne l'empêcha jamais cependant d'exercer envers ceux qui le visitaient cette franche et cordiale hospitalité dont on a fait un trait du caractère canadien. Doyen de tous les curés du voisinage, c'est chez lui généralement que ces messieurs se donnaient rendez-vous pour les conférences et autres concours ecclésiastiques. On le voyait alors se transformer en un instant, devenir communicatif, gai et rieur, et, par ces boutades qui lui étaient familières, déridier les plus austères figures.

En dehors de ces circonstances exceptionnelles, il était habituellement d'une froideur, d'une taciturnité désespérante. Après quelques minutes d'entretien, aussitôt que vous aviez exposé votre affaire, vous sentiez qu'il fallait battre en retraite et laisser le curé à ses occupations. Si la franchise n'eût formé le fond de son caractère, on aurait cru qu'il cherchait à paraître dur, inabordable. Mais ce n'était là qu'un voile dont il se servait pour dissimuler son extrême bonté, et abrégier les remerciements. Aussi, personne ne s'y trompait. Survenait-il un mendiant, une pauvre femme dans la misère, on entendait M. Parent les recevoir en grondant: "Paresseux, pourquoi ne travailles-tu pas? —Tiens! te voilà encore! Et ton fainéant de mari, il se promène, je suppose." Pendant que le pétitionnaire balbutiait une réponse de circonstance, quelquefois avant cela même, le bon curé plongeait la main dans son gousset, en répétant plusieurs fois: "C'est sérieux, c'est sérieux," donnait souvent sa dernière obole, regardait un instant à sa fenêtre, et reprenait sa lecture. C'est ainsi qu'il est mort, trop pauvre pour payer le vicaire que l'archevêque lui avait donné pour l'assister dans ses dernières années.

Ceux qui l'ont entendu en chaire savent qu'il ne songeait guère à faire de l'éloquence, et que les règles de la rhétorique n'entraient pas toujours dans le plan de ses sermons. Et pourtant, de tous les prédicateurs qui se faisaient entendre dans les retraites, neuvaines, et autres concours religieux, M. Parent était de beaucoup le plus goûté par le peuple. Son langage simple et sans appareil se mettait au niveau des plus ignorants; il savait rendre le mal odieux, présenter la vertu sous son côté aimable, et la montrer facile à tous: sa parole portait la conviction, car on sentait que chez lui, c'était le cœur qui parlait par les lèvres.

L'instruction religieuse de son peuple fut toujours le premier objet de sa sollicitude; mais il cherchait à donner à l'enseignement religieux une base solide en développant l'intelligence de la jeunesse, par une bonne éducation. Par ses soins, plusieurs jeunes gens de sa paroisse ont eu l'avantage de faire des études classiques, et occupent actuellement des positions honorables. Chaque année, on le voyait présider aux examens du couvent et des diverses écoles de la paroisse, et par sa présence et ses paroles, ranimer le zèle des instituteurs, augmenter l'émulation des élèves. Aussi la Pointe-aux-Trembles est-elle l'une des paroisses où l'éducation élémentaire donne les meilleurs résultats.

En 1867, il prit une part active à l'érection d'une nouvelle paroisse, formée en grande partie d'un démembrement de la Pointe-aux-Trembles. Sainte-Jeanne de Neuville, c'est le nom de cette jeune paroisse, traversée comme elle l'est par le chemin de fer de la rive Nord, possédant des pouvoirs d'eau puissants, est déjà le centre d'un grand mouvement industriel et commercial, et deviendra, dans un avenir prochain, l'une des plus importantes localités du district.

La vie trop sédentaire qu'avait toujours

menée M. Parent devait hâter sa mort. En janvier dernier, une grave maladie avait fait craindre pour ses jours. Revenu partiellement à la santé, il avait, dans la mesure de ses forces, repris le cours de ses occupations journalières. Le 18 mars, il disait une dernière fois sa messe, mais avec beaucoup de difficulté. La nuit suivante, il se déclarait une congestion pulmonaire des plus sérieuses. Craignant de fatiguer ses gens en les réveillant, il lutta seul contre le mal jusqu'à 5 heures du matin. C'est alors qu'on le trouva presque à la dernière extrémité. Le médecin, mandé en toute hâte, constata de suite que les secours de son art étaient

inutiles. Voyant qu'il n'y avait plus d'espoir, l'abbé Parent se confessa et reçut le saint-viatique et l'extrême-onction, et à 10 heures du soir, annonça qu'à minuit il serait dans l'éternité. En effet, à minuit moins quelques minutes, sans agonie, sans souffrance, après avoir eu sa parfaite connaissance jusqu'au dernier instant, et consacré ses dernières paroles à consoler ceux qui pleuraient autour de lui, il rendait tranquillement son âme à Celui dont il avait été pendant soixante-sept ans le bon et fidèle serviteur.

Nous renonçons à décrire les magnifiques funérailles qui lui ont été faites, et qui ont eu lieu le vendredi suivant. L'église était toute tendue de draperies noires, sur lesquelles se détachaient diverses inscriptions rappelant les vertus du défunt. Les chants pleins de tristesse de la messe de *Requiem* furent exécutés par des membres de l'*Union Sainte-Cécile* de Québec. Toute une paroisse, une multitude d'étrangers, vingt-huit prêtres et Mgr. l'archevêque lui-même étaient agenouillés autour du cercueil du pasteur décédé, offrant pour lui au ciel des prières avec des larmes. La messe fut chantée par M. le grand-vicaire Hamel, recteur de l'Université-Javal. Avant l'absoute, faite par Mgr. l'archevêque, le vénérable prélat se retourna vers le peuple, et, d'une voix souvent dominée par l'émotion, il fit l'éloge de celui que Dieu venait d'appeler à lui. Prenant pour texte ces paroles de Saint-Paul: *Memento prepositorum vestrorum*, et dit qu'au spectacle de cette foule recueillie, de ce temple en deuil, de ces larmes coulant sur toutes les figures, on pouvait dire en toute vérité que la paroisse de la Pointe-aux-Trembles était fidèle au précepte de l'apôtre, et qu'elle s'était précipitée de celui qui fut pour elle un pasteur, un père, et, pour Sa Grandeur elle-même, un condisciple, un frère... Après avoir raconté la vie pleine de mérites du pasteur qui, depuis trente-sept ans, avait été à la tête de la paroisse, Mgr. a ajouté que la meilleure manière dont les paroissiens de la Pointe-aux-Trembles pouvaient témoigner leur reconnaissance envers leur curé, était de ne jamais perdre le souvenir des leçons qu'ils en avaient reçues, et de les mettre en pratique.

Que pourrions-nous ajouter à ce magnifique témoignage rendu par son archevêque au prêtre vertueux qui fait le sujet de cette biographie? Ne sommes-nous pas justifiable de terminer son éloge en répétant de lui ce qui est écrit de celui qu'il avait pris pour modèle, et qu'il a travaillé à imiter toute sa vie: *transiit benefacendo*, il a passé en faisant le bien.

J. E. B.

LE RÉV. P. ALBERT LACOMBE, O.M.I.

Dans ce temps où l'on parle beaucoup de l'immigration à Manitoba, le portrait du Rév. Père Albert Lacombe a son actualité, et nous croyons faire plaisir aux amis de ce beau mouvement de colonisation en leur offrant la figure d'un véritable ami de son pays. Quoique le Père Lacombe ait passé vingt et quelques années au milieu des sauvages du Nord-Ouest, il est loin d'avoir oublié ses compatriotes du Bas-Canada.

Le Père Lacombe est né à Saint-Sulpice, le 28 février 1827, d'humbles cultivateurs de cette paroisse. Avec la protection du grand-vicaire Viau, son curé, il fit son cours d'études au collège de l'Assomption. Après avoir passé deux ans à

l'évêché de Montréal, ne rêvant et ne soupirant qu'après les missions sauvages, il partit pour la Rivière-Rouge, où il était envoyé pour remplacer le très-rév. M. Thibault, dans la Saskatchewan. Il fut rejoint lui-même par d'autres missionnaires, les Pères Oblats. Etant entré dans cette congrégation, il a toujours continué à travailler avec ses frères dans ce vaste champ de la vigne du Seigneur, jusqu'en 1873, qu'il fut appelé par son supérieur-général à venir prendre la direction de la maison de Sainte-Marie de Winnipeg.

Le Rév. Père Lacombe a publié, il y a quelque temps, un dictionnaire et une grammaire en la langue des Cris, et on nous dit qu'il est sur le point de commencer l'impression d'un autre ouvrage très-volumineux, du même genre, en la langue des Sauteux ou Otjibway de Manitoba.

Malgré ses courses et ses travaux, cet ami de nos colons de Manitoba jouit d'une bonne santé. Son plus grand désir, c'est un jour de pouvoir retourner vers ses anciennes missions et y consacrer le reste de sa vie.

Dans ce temps-ci, le Père Lacombe est grandement occupé du mouvement d'émigration vers le Nord-Ouest. Déjà, l'an dernier, de concert avec les agents, il avait réussi à amener un bon nombre de colons à Manitoba. Après plusieurs visites dans la Nouvelle-Angleterre, il a pu, par ses informations, déterminer, cette année, un bien plus grand nombre de familles à aller rejoindre leurs amis qui les ont précédés. Le bon Père n'est rebuté par aucune difficulté ni contrariété. Il a su s'acquérir la confiance du gouvernement d'Ottawa, qui lui accorde bien des faveurs que d'autres auraient demandées en vain. Le Rév. P. Lacombe mérite, sans aucun doute, la reconnaissance et les encouragements de tous ceux qui ont à cœur l'établissement de Manitoba et le repatriement de nos compatriotes, encore exilés aux Etats-Unis, si exposés à ruiner leur santé dans les manufactures, et souvent à perdre cette nationalité dont tout enfant du sol canadien doit être fier.

ABRAHAM WIKASKOKISÉYIN

Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs le portrait d'Abraham Wikaskokiséyïn (herbe odoriférante), le chef de la tribu des Cris, dans la vallée de la Saskatchewan, territoire du Nord-Ouest. Il y a quelques semaines, les feuilles publiques annonçaient la mort accidentelle de ce bon sauvage. Un véritable ami de cette tribu, désolée par la perte de son chef, nous fournit quelques détails sur les principaux incidents de la vie de Wikaskokiséyïn, que nous publions avec le plus grand plaisir.

Les ancêtres de ce chef appartenaient à une peuplade appelée les *Caribou* (Kâkiwâtjénak), vivant aux environs du Missouri. La guerre qui existait alors entre cette tribu et celle des Cris occasionna l'enlèvement d'une jeune femme qui fut amenée au milieu des Cris, et y donna naissance à un fils qu'on nomma plus tard Wikaskokiséyïn. Devenu jeune homme, et ayant été adopté par les Cris comme appartenant à la tribu, il prit part à leurs guerres et aventures. Son caractère aimable et conciliant, et surtout sa bravoure, l'élevèrent bientôt au-dessus de ses compagnons. Il était d'une petite taille, et on commença à le nommer *Apistchi-koimâs*, le *petit-chef*. Chez les sauvages des prairies, le désintéressement, la libéralité et la prodigalité sont des qualités qui placent bientôt quelqu'un au nombre des *grands*. Notre jeune homme venait bien des fois de ses courses dangereuses avec des bandes de chevaux enlevés à l'ennemi, et des chevelures pendaient à sa ceinture. Arrivé dans son camp, il distribuait toutes ces dépouilles à la foule qui l'acclamait, et ne gardait rien pour lui. Nombre de fois, il sauva ses compagnons de dangers imminents par sa hardiesse et son audace remarquables.

Devenu *grand homme*, il se maria, et c'est d'alors que date véritablement le choix qu'on fit de lui comme chef de la tribu des Cris. Il commença de suite à se faire remarquer par sa patience, et la constance qu'il déploya pour engager sa nation à vivre en paix avec les tribus voisines.

Depuis longtemps, il manifestait ses sympathies et son attachement pour les blancs, en plaçant leur cause dans les *grands conseils*. A l'arrivée des missionnaires au milieu de ses gens, il se montra bon, généreux et hospitalier envers eux, mais il tarda longtemps à inscrire son nom sur la liste des catéchumènes, tout en encourageant les siens à se faire chrétiens. On ne pouvait s'expliquer son retard de prendre pour lui ce qu'il trouvait si bon pour les autres.

Il estimait et aimait beaucoup le Rév. Père Lacombe, le premier prêtre avec lequel il avait fait connaissance et *amitié*. Le Père lui parlait souvent de religion, mais Wikaskokiséyïn sou-

tenait toujours que le temps n'était pas arrivé pour lui. Une circonstance providentielle déterminait son changement. Un jour, son gendre s'était fracturé la main par l'explosion de son fusil. Le jeune homme, de désespoir, s'était enlevé toute la main en se coupant le poignet avec son couteau. Il s'était fait lier le bras avec du nerf pour arrêter le sang. Quelques jours après cet accident, le missionnaire arrive dans ce camp. Wikaskokiséyïn s'empresse d'aller le saluer et lui demande de soigner son gendre. Le cas était bien grave, et le pauvre Père, en voyant cette plaie hideuse, ce bras gonflé, et une partie des chairs déjà en putréfaction, finit par dire au chef qu'il regretta, mais qu'il ne pouvait rien faire pour son gendre, vu que cette affreuse blessure requérait un bien meilleur médecin.

« Homme de la prairie, dit Wikaskokiséyïn, soigne-le quand même, et je me mettrai de la *Prière*, quoique tu ne le guérisses pas. »

Le prêtre, forcé par les instances de son ami qui avait tant de confiance en lui, entreprit tout de même de soigner le jeune homme. Avec son rasoir, il détacha les chairs gâtées, appliqua tous les jours des onguents, et tous les jours lavait la plaie, après en avoir détaché le pus. Avec l'aide du Grand Maître de la vie, au bout de vingt-cinq jours de soins, le jeune homme était guéri. Il n'en fallut pas davantage pour convaincre le chef et toute sa nombreuse parenté, qui suivirent son exemple.

Pendant que Wikaskokiséyïn était catéchumène et qu'il se préparait à recevoir le baptême, un incident digne d'être rappelé, pour l'honneur de ce grand chef, eut lieu en présence du missionnaire. C'était dans le mois de février, dans les grandes plaines du Nord-Ouest, au milieu d'un camp assez nombreux. Après la prière du soir, plusieurs des principaux étaient restés pour causer avec le missionnaire en fumant le calumet. Wikaskokiséyïn était là, comme toujours, le plus proche de la *robe noire*. Tout à coup, un sauvage, en habits de voyage, tout couvert de frimas, ses raquettes sous le bras, entre, remet au Père un paquet, et s'accroupit auprès du feu. C'était un courrier de la mission de Saint-Albert (cinq nuits de distance), et qui apportait la malle du missionnaire, qui, depuis bien des mois, n'avait pas eu de nouvelles des pays civilisés. En ouvrant le paquet, le missionnaire reconnut les lettres de son évêque, de ses amis et de ses parents. Il fit si bon de recevoir des lettres quand on est bien loin des siens ! Tous les yeux étaient tournés sur lui et on cherchait à deviner sur sa figure les nouvelles qu'on attendait avec tant d'anxiété. Le Père avait déployé un grand papier et le parcourait en silence, mais ses émotions le trahissaient. C'en est fait, le chef ne peut plus se contenir, et interpelle le Père en lui disant :

« Voyons, un peu pour nous. Dis-nous ce que dit ce papier, puisque tu parais si touché. »

— Ah ! dit le missionnaire, ce papier renferme les paroles du pape, le chef de tous les priants. Il s'adresse à tous les chefs de la *prairie* et leur dit de se rendre auprès de lui, pour tenir un grand conseil pour l'intérêt de la religion. C'était l'Encyclique que le Pape adressait à tous les évêques pour les inviter au concile du Vatican. Wikaskokiséyïn se lève et demande le nom du Pape. Le Père lui dit : « Pie IX ! » — « Mon Père, répète donc encore une fois. » Le Père de répéter Pie IX une seconde fois. Alors tout transporté, il dit au missionnaire : « Est-ce qu'il nous est permis, à nous, si misérables, de prononcer ce nom ? » — « Oh ! oui, mes enfants, dit le Père, puisque vous êtes de sa famille. » Il fait le signe de la croix, et avec la plus grande émotion, il dit : « Pie IX ! — Dites tous comme moi, dit-il à ses compagnons, cela nous portera chance. » Ensuite il demande au Père le papier et la place où était imprimé le nom de Pie IX, et le baise avec amour en l'arrosant de ses larmes. Il n'en faut pas davantage pour démontrer le bon cœur et l'intelligence de Wikaskokiséyïn. L'été suivant, il se trouvait, avec sa tribu, aux prises avec la terrible maladie, la petite vérole, qui a décimé les pauvres sauvages pendant plusieurs mois. Plus de 3,000 individus, parmi les tribus de la Saskatchewan, ont été victimes de ce cruel fléau. Wikaskokiséyïn se montra à la hauteur de sa position, au milieu de la consternation générale. Il venait de recevoir le baptême et de faire les *grandes promesses* du mariage. Il consolait, il encourageait, et il était presque toujours, avec le prêtre, auprès des morts ou des mourants. Il invitait les mieux portants à l'aider pour enterrer les morts. Comme le prêtre, il consolait ceux qu'il ne pouvait secourir. Des scènes bien touchantes et bien navrantes se sont passées alors et ne sont connues que du pauvre missionnaire, le témoin attendri d'une nation frappée par un grand malheur.

L'été dernier, le lieutenant-gouverneur de Manitoba se rendait sur les bords de la Saskatchewan, afin de faire un traité avec la tribu des Cris. Quelques-uns étaient mal disposés et ne voulaient pas entendre parler de traité. Mais Wikaskokiséyïn, dans une harangue sage et persuasive, fit comprendre aux siens que c'était leur intérêt de bien s'entendre avec les *blancs*. Il les persuada et le traité fut conclu. Devant toute l'assemblée, il demanda au Gouverneur des missionnaires catholiques. Le représentant de la Reine l'embrassa, lui remit un habit de chef et un beau pistolet. Wikaskokiséyïn s'était acquis l'amitié et l'admiration de tout le monde. Hélas ! il ne devait pas jouir longtemps de ces marques de distinction. Quelques mois après, ce même pistolet lui donna la mort. Pendant une réunion dans sa loge, on examinait cette arme, qu'on remuait en tous sens, sans précaution. Tout à coup une détonation se

fit entendre, et le chef des Cris est frappé mortellement, à la grande désolation de tous.

C'est ainsi que quelque temps après, les journaux du pays annonçaient cette mort tragique :

« Nous apprenons avec un grand regret la nouvelle de la mort d'Abraham Wikaskokiséyïn (herbe odoriférante), tué accidentellement par la décharge d'un pistolet. Ce sauvage remarquable était depuis longtemps le chef de la tribu des Cris des Prairies, dans le Nord-Ouest. »

« Depuis plusieurs années, il avait, ainsi que sa parenté, embrassé le christianisme par les soins du R. P. Lacombe, qui l'avait baptisé et marié. Les missionnaires ont toujours trouvé en lui un appui, un aide et un fidèle ami dans leurs travaux apostoliques. Il s'est toujours montré le protecteur des blancs, et plus d'une fois il a prouvé la sincérité de ses bonnes dispositions envers eux, par des conseils conciliants et sa sagesse dans les assemblées de sa tribu. Il était aimé de tous, et même les tribus ennemies ne pouvaient s'empêcher de rendre hommage à son mérite, en publiant ses vues pacifiques et son honnêteté dans les traités. Il s'était acquis sa position par son désintéressement, sa douceur et sa charité envers ceux qui souffraient. »

« Le lieutenant-gouverneur Morris, en annonçant sa mort au Rév. P. Lacombe, a dit que ce chef lui avait été d'un grand secours, l'été dernier, au fort Pitt, lors du traité que son Honneur a conclu avec les Cris, et qu'il le regretta sincèrement. »

« Il y a une dizaine d'années, Abraham Wikaskokiséyïn avait accompagné le Père Lacombe à Saint-Boniface, où, dans la cathédrale, il avait reçu le sacrement de confirmation des mains de Sa Grandeur Mgr. l'archevêque. »

« Les missionnaires perdent en lui un bon ami, les sauvages du Nord-Ouest un chef intelligent, et les blancs un protecteur dans leurs rapports avec les indigènes. »

En complétant ces détails sur la vie d'un de nos meilleurs alliés parmi les sauvages, nous avons cru faire plaisir à tous ceux qui s'intéressent au Nord-Ouest. AMICUS.

NECROLOGIE

M. Magloire Lanctôt, magistrat de district pour le district judiciaire de Saint-Hyacinthe, est décédé le 18 du courant, à l'âge de cinquante-quatre ans seulement. Cette mort cause beaucoup de regrets à Saint-Hyacinthe, où le défunt jouissait de la plus grande estime. Il était natif de Laprairie et avait fait ses études au collège de Montréal. C'était un avocat distingué et demeurait à Saint-Hyacinthe depuis 1863. Doué d'un beau physique, M. Lanctôt possédait toutes les qualités de l'orateur sympathique. Sentant sa fin approcher, il se prépara à la mort en recevant tous les secours de la religion. Sa mort a été celle d'un bon chrétien. Il laisse une veuve et plusieurs enfants.

NOS GRAVURES

Danse sacrée dans le temple de Shinto (Japon)

Un jeune Français, M. Emile Guisnet, qui sait faire l'emploi le plus intelligent de sa grande fortune, a entrepris de visiter l'extrême Orient dans le but de recueillir des renseignements précis sur les religions des races sémitiques. Une mission du ministre de l'instruction publique lui donna à cet effet un caractère officiel ; il a pu pénétrer ainsi dans les sanctuaires les plus inaccessibles aux simples mortels, et surtout aux Européens. La gravure que nous donnons aujourd'hui est un épisode de ce voyage.

Il existe deux religions au Japon : le bouddhisme, qui est le culte populaire, et le shinto, réservé aux rites officiels. Or, il paraît que le gouvernement japonais entreprend de grandes réformes religieuses ; il supprime certaines sectes, ferme certains temples ; de sorte que le clergé des deux cultes, voyant arriver un personnage étranger avec une lettre de créance et une escorte d'honneur, rivalisa de zèle et d'empressement pour bien le recevoir ; persuadés qu'ils avaient affaire à quelque grand dignitaire des cultes européens, un évêque pour le moins, les prêtres organisèrent en l'honneur du prélat improvisé de véritables conciles et des fêtes religieuses du caractère le plus curieux. Dans ces réunions, les plus savants docteurs répondirent de fort bonne grâce aux questions que leur adressait M. Guisnet par l'intermédiaire de ses interprètes, lui indiquèrent les ouvrages qu'il devait se procurer pour bien connaître leurs idées, et rédigèrent des réponses simples et claires à des demandes adressées par écrit sur la création, l'intervention divine, la prière, les miracles, la vie future et la morale. Ils lui firent présent de livres religieux et d'objets sacrés dont le voyageur rapporta une collection considérable.

A Ishé, la ville sacrée du shinto, il éprouva quelques difficultés ; les administrateurs religieux de ce pays se prétendirent complètement indépendants, et se refusèrent non-seulement à donner des explications, mais encore à le laisser pénétrer jusqu'au grand-prêtre des temples. Cette résistance ne fut vaincue qu'après une journée de pourparlers ; mais alors, notre explorateur fut reçu par le grand-prêtre de la manière la plus empressée, en présence du clergé et de tous les grands dignitaires ; on lui fit voir les trésors du temple ; enfin, on organisa en son honneur une danse religieuse telle qu'on l'exécute les jours de grande fête ou en présence de S. M. le mikado.

Pendant ce temps, les membres du clergé qui avaient fait de l'opposition à l'entrevue étaient restés en dehors et tâchaient d'entendre à travers les murailles de papier les belles choses qui se disaient dans le pavillon du Taiko.

Notre gravure est faite d'après un croquis de M. Félix Régamey, dessinateur attaché à la mission.

La chute de Truro, N.-E.

Truro est une ville importante de la Nouvelle-Ecosse. Elle est située au centre de la péninsule, sur la ligne de l'Intercolonial, à égale distance d'Halifax, sur l'Atlantique, et de Pictou, sur le détroit de Northumberland. Toute la région intérieure de la Nouvelle-Ecosse est semée de collines, de lacs, de rivières et de chutes. C'est un des plus beaux pays du monde.

La maison des Jésuites à Sillery, en 1637

Sillery fut établi en 1637. La maison des Jésuites date de cette époque. Nous ne connaissons pas d'édifice plus ancien en ce pays. Moitié résidence, moitié forteresse, construite au temps des incursions des sauvages, cette maison a des murailles de quatre pieds d'épaisseur. C'est sa solidité qui explique sa durée. La *résidence* fait face à l'église de Sillery, sur le côté nord du chemin de Sillery, à quatre milles de Québec. L'abbé Ferland et M. John LeMoine ont décrit en détail l'établissement de Sillery, et raconté l'histoire de ce village. La *résidence*, qui a été souvent réparée et toujours entretenue en bon état, est maintenant occupée par un employé de M. M. Dobell et Cie., qui en est propriétaire.

Carlton House, Saskatchewan

Carlton House ou le *Fort Carlton*, sur la rivière Saskatchewan, à cinq cents milles de Fort Garry. C'est un poste qui appartient à la compagnie de la Baie-d'Hudson. Il est placé au centre d'une région très-importante. Le gouvernement y possède un entrepôt général pour l'approvisionnement des districts du Nord. C'est près de cet endroit que la convention des Cris et des commissaires du gouvernement a eu lieu l'année dernière.

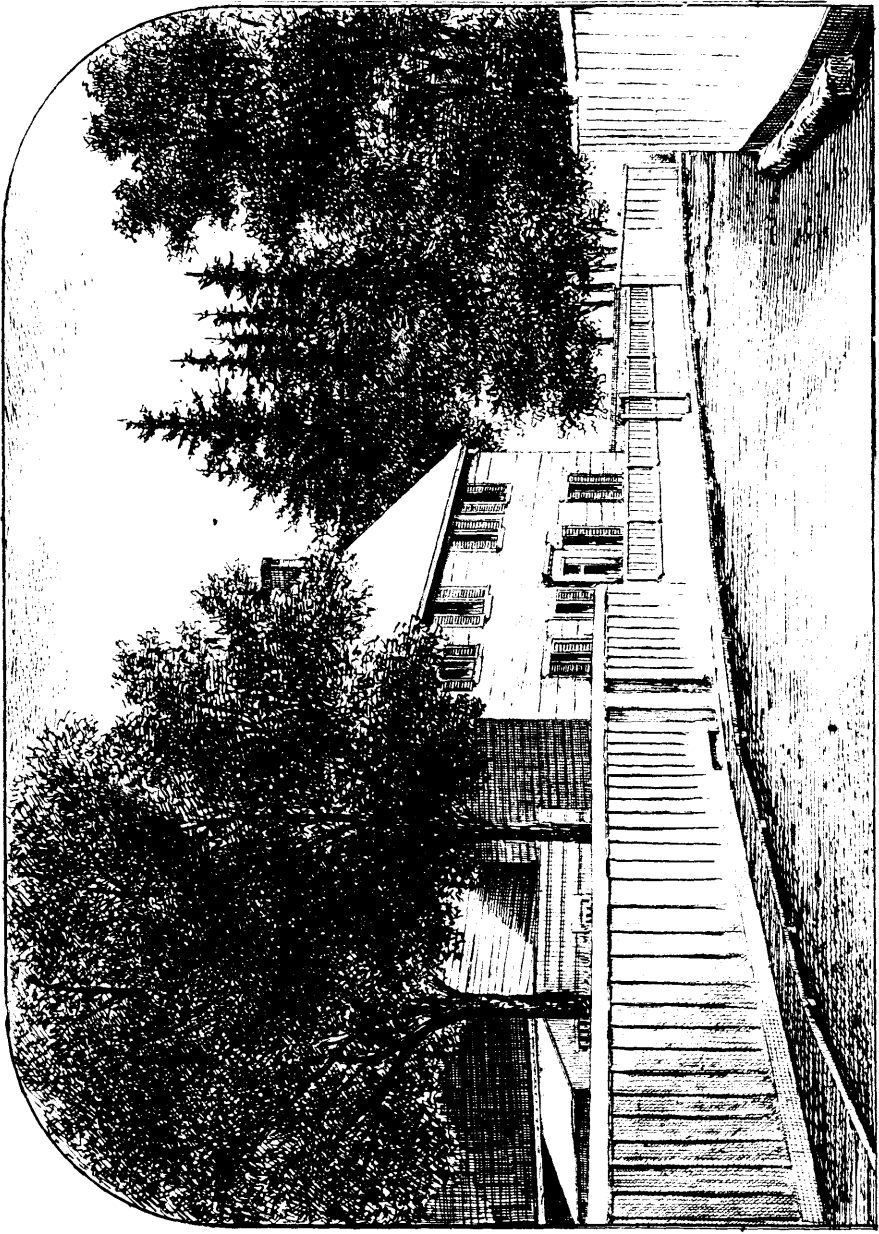
Il y a, depuis deux ans, un bateau à vapeur appartenant à la compagnie de la Baie-d'Hudson, qui fait le service sur la Saskatchewan, entre Carlton et Grand-Rapide, sur un parcours de près de trois cents lieues.

Les ruines de Beaumanoir

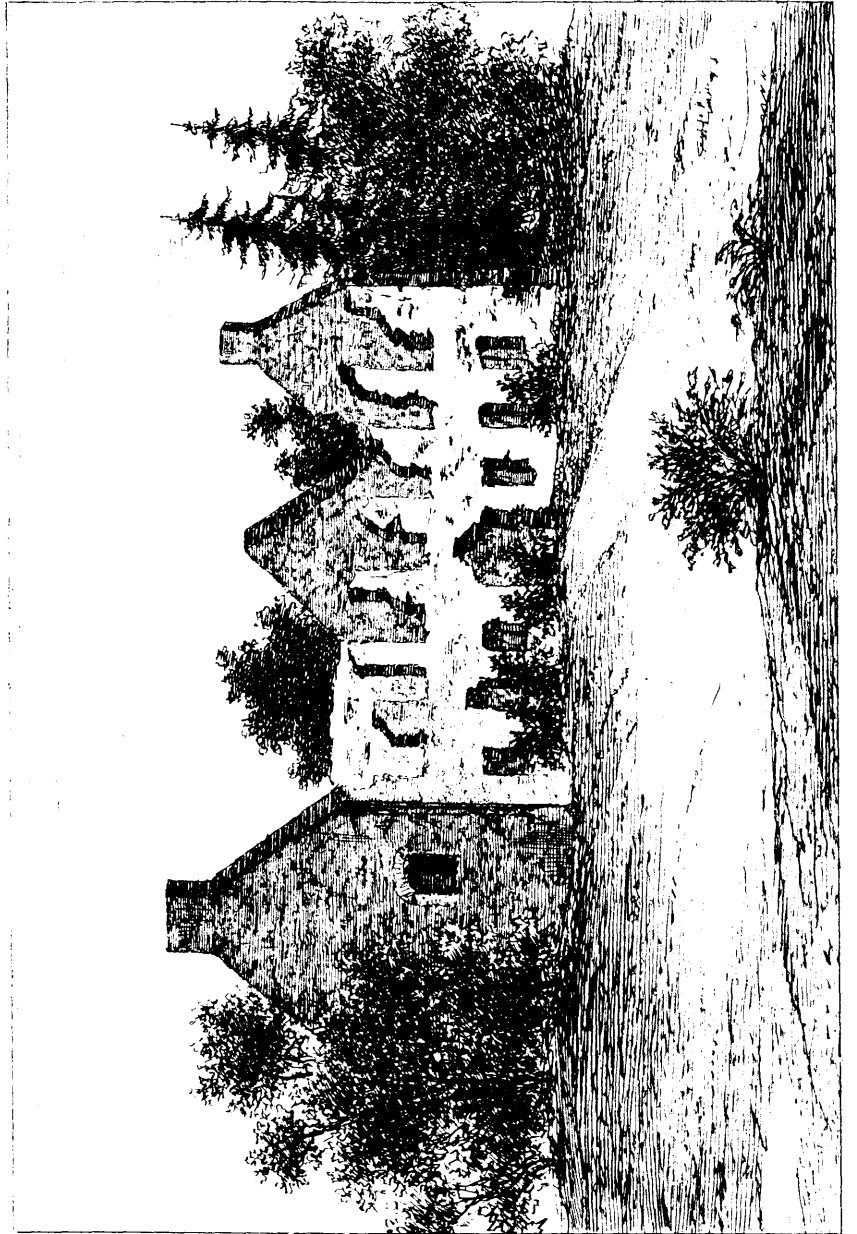
Tout le monde connaît le nom du château du fameux Intendant Bigot. Ce nom est surtout familier aux lecteurs de *L'Opinion Publique*, qui ont lu les descriptions qu'en a données M. Marmette dans son roman : *l'Intendant Bigot*.

N. B.—Nous sommes forcés de remettre à notre prochain numéro un article de M. John LeMoine sur les *Ruines de Beaumanoir*, qui devait accompagner cette gravure, mais qui nous est parvenu trop tard pour paraître cette semaine.

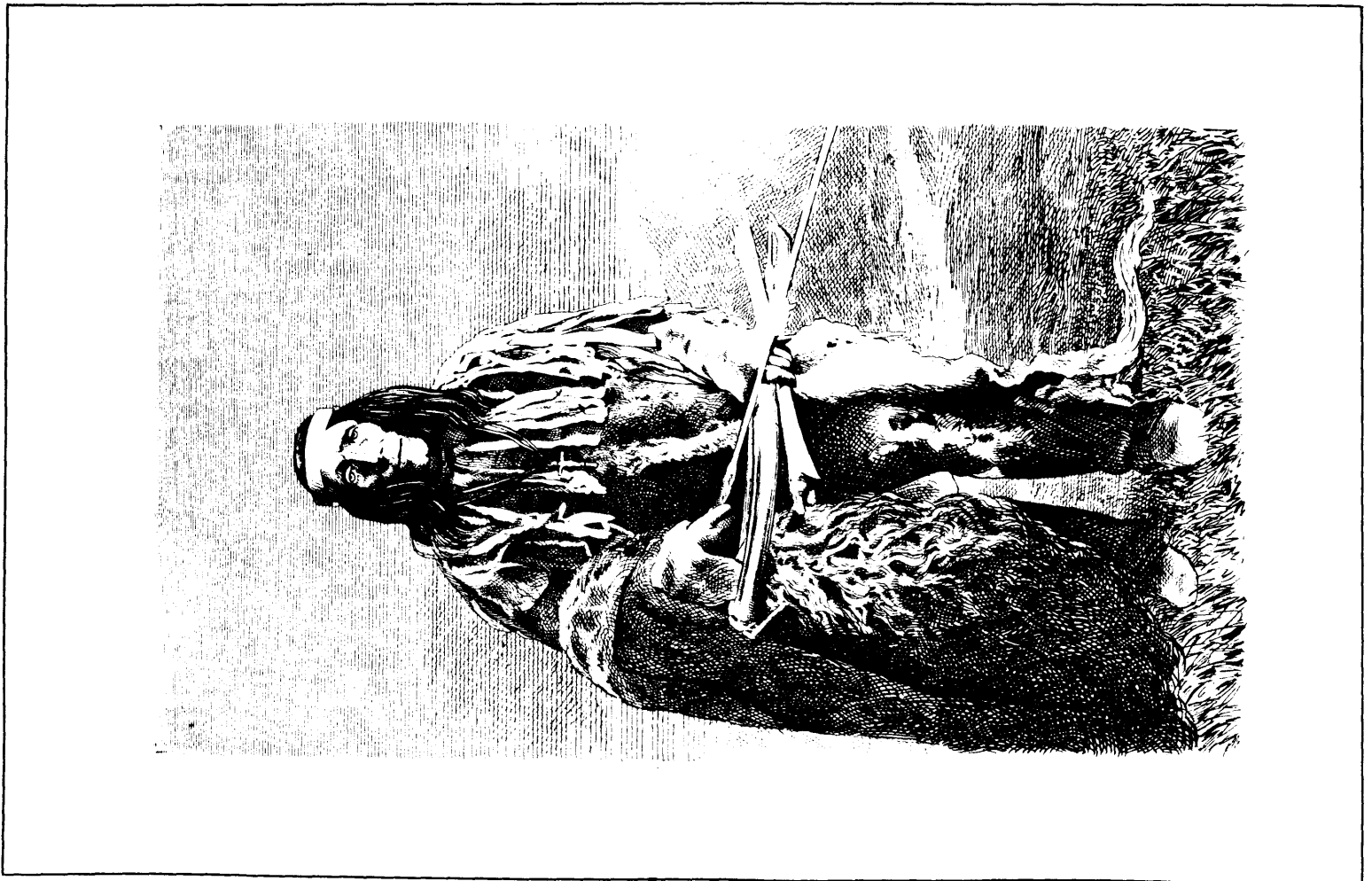
« Il n'est pas nécessaire que vous ayez un seul cheveu blanc sur votre tête, » comme disent ceux qui font usage du *Rénovateur* Parisien de Luby pour la chevelure, car c'est indubitablement la meilleure préparation pour la tête qui soit connue, et un article indispensable sur la table de toilette. Lorsque vous servez de cette préparation, vous n'avez besoin ni d'huile ni de pomate ; les propriétés balsamiques qu'elle contient activent la croissance des cheveux, nettoient la peau et laissent la tête fraîche et exempte de toute souillure. On peut se le procurer au Medical Hall et dans toutes les autres pharmacies en grandes bouteilles de 50 centins chaque. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, ont été nommés seuls agents pour le Canada.



RÉSIDENCE DES JÉSUITES, A SILLERY, QUÉBEC, EN 1637



L'HERMITAGE OU BEAUMANOIR, QUÉBEC



ABRAHAM MIKASKOKISÉYÏN, CHEF DE LA TRIBU DES CRIS, DÉCÉDÉ



CHUTES D'EAU PRÈS DE TRUHO, N.-E.

LE SORCIER DU MONT GRANIER

DEUXIEME PARTIE

L'ÉCHANSON DE MIRIBEL

Non ! tous les cœurs n'ont pas le ver de l'égoïsme. Tous les riches n'ont pas fouillé dans le bourbier ; La pudeur croît, plus belle, à côté du cynisme. Les prés ont plus de fleurs à côté du charnier.

(OUIER. Feuilles mortes.)

IV

OU L'ON VOIT APPARAÎTRE MESSIRE VITAL, ET COMMENT CÉSARE FENOUIL OBTINT LA REMISE DE SON DROIT DE BARLÉAGE.

La salle où Monseigneur l'évêque de Maurienne avait l'habitude de tenir son conseil était située dans une des tours qui flanquaient le palais épiscopal. Elle était revêtue de boiseries de vieux chêne et meublée de douze fauteuils, dont un seulement couvert d'un dais.

Pendant que Miribel causait au jardin avec son chambellan, son maître d'hôtel et le seigneur de Ternier, un homme entra dans la salle du conseil, ouvrit une croisée, et, s'appuyant sur la balustrade de pierre, s'amusa à contempler ce qui se passait dans la rue.

Ce personnage, vieillard d'un grand âge, portait le costume des docteurs italiens : simarre doublée de fourrures, sur une robe écarlate largement plissée, serrée par une ceinture de soie rouge.

Ce vieillard était un savant docteur, nommé Vital Saumaz, natif d'Albiez, dans le diocèse de Maurienne. Il arrivait d'Italie, où trente années durant, il avait professé le droit et la philosophie à l'université de Bologne. Amédée de Miribel lui avait offert son palais comme asile de sa vieillesse, et depuis six mois, messire Saumaz était le commensal de l'évêque.

Accoudé sur l'appui de la croisée, il regardait curieusement ce qui se passait au-dessous de lui, dans la rue, lorsque son attention fut attirée par un homme qui marchait en gesticulant et en discutant à haute voix avec un interlocuteur imaginaire.

Messire Vital reconnut Césaire Fenouil, qui était un peu son parent, et originaire, comme lui, de la commune d'Albiez.

— A quoi pensez-vous donc, mon cousin Césaire, que vous avez l'air si occupé ? Cherchez-vous donc un douzain, que vous tenez vos yeux obstinément attachés à la terre ?

— Point, messire. Ce ne sont pas des blancs-douzains que je cherche, mais bel et bien de bons écus !

— De bons écus, et pourquoi faire ?

— Voici que le moment est venu de payer mon mois de ban ; or, je n'ai pas à la maison un rouge liard ! Les soudards n'abondent pas en ce pays. Et, comme nous sommes en carême, on ne boit de peur que le jeûne soit rompu.

— Il faut observer les commandements, cousin ! J'approuve fort vos clients d'être sobres, mais je suis fâché, désolé d'apprendre que vos affaires en souffrent !

Césaire enfoua ses poings fermés dans les poches de sa veste, et dit :

— Ah ! si l'on ferme mon auberge, ce sera bien pis.

— Il faut tâcher d'arranger cela. Venez dans une heure, je vous ferai parler à Miribel : il vous accordera la remise de votre droit de barlège.

— Ce sera un fier service que vous m'aurez rendu, messire Vital, s'écria Césaire en sautant de joie. Si je réussis, je vous promets de distribuer une *hémine* de vin aux pauvres gens !

— Ce sera d'un bon chrétien, Césaire. Au revoir, mon bon garçon, ajouta le vieillard en quittant la fenêtre.

— Je vous salue, messire !

Pendant que le vieillard causait avec l'hôtelier, Amédée de Miribel était entré dans la salle et suivait, avec curiosité, cette conversation.

Messire Vital fut surpris de voir, en se retournant, la souriante figure du prince.

— Quel bon cœur vous avez, cher maître, s'écria celui-ci. Avec qui donc causiez-vous ?

— Avec un de vos vassaux, mon noble ami : Fenouil, qui tient l'auberge de l'Orme, près de la Grenière.

— Ah ! oui, je sais. Et ce brave homme est à court d'argent ?

— Oui. Il vous doit le droit de barlège et ne peut le payer. La récolte a été médiocre ; le commerce est gêné. Ne pourriez-vous faire, pour cette fois, remise de votre droit à ce pauvre homme ?

— Ce que vous demandez, mon bon père, est accordé d'avance, répartit l'évêque, avec bonté. On introduira le bonhomme Fenouil quand il se présentera, et je lui annoncerai moi-même la bonne nouvelle.

— Toujours affable ! dit Saumaz avec effusion. Merci, mon cher seigneur.

Ils s'assirent l'un près de l'autre et se mirent à causer.

Ils parlèrent du passé, comme on aime à le faire à l'âge où l'avenir est incertain. Ils souriaient parfois, mais parfois aussi le sourire abandonnait leurs lèvres et leurs yeux erraient, cherchant à saisir au vol quelque image fugitive qui leur fit oublier un jour néfaste.

Un beau jeune homme de trente ans entra.

Il avait cette mâle beauté des soldats : la taille haute et bien prise, le nez busqué, le front bombé, des yeux d'aigle ; ses cheveux noirs faisaient ressortir la mate pâleur de son teint. Son visage mélancolique portait l'empreinte ineffaçable d'une douleur que rien ne peut guérir.

Il vint droit à l'évêque et plia le genou devant lui. Miribel lui serra la main, et le relevant :

— C'est mon échançon, le sire Prégent du Rocher, dit-il en s'adressant à son vieil ami. Il a survécu à l'épouvantable catastrophe du Granier, où son père et son frère ont péri. C'est ce malheur qui a mis sur ce front, sur ces joues, cette pâleur que vous y voyez. Depuis dix ans que Prégent est auprès de moi, je n'ai jamais vu le sourire effleurer sur ses lèvres !

— Pauvre enfant ! murmura le vieillard.

Prégent baissa la tête.

— Il arrive d'un long voyage, continua Miribel. Il n'est à Saint-Jean que depuis deux jours, et voici près de deux années qu'il était absent.

— Vous avez parcouru le monde ? demanda le docteur.

— Non, maître. J'ai visité seulement le Lyonnais, le Forez, la Bresse, et j'ai passé un an à Paris. Je cherche un homme !

— Un homme ?

— Le fiancé de ma sœur, qui disparut peu de jours avant la chute du Granier. J'espérais le ramener à la pauvre fille, qu'une maladie inconnue mine depuis bien longtemps, et sur qui la mort, qui ne veut plus attendre, étend sa faux terrible !

L'évêque serra tendrement sur son sein le jeune homme, dont les yeux se baignaient de larmes.

— Pauvre enfant, reprit le vieux Saumaz, vous avez bien souffert ! Oui, mon vénérable ami m'a raconté l'affreux événement qui vous fit orphelin. Votre nom et celui de votre sœur, et celui de Baldoph sont revenus bien souvent dans son récit... La volonté de Dieu est absolue, messire, et ses desseins sont impénétrables ! Bénissons le Seigneur !

— Ah ! murmura Prégent, ils étaient huit ! Huit démons. Il y avait ce renégat, ce Mainvilliers ! puis six jeunes seigneurs, gais, insouciant, fous ! Ils ne reculaient devant aucun crime. Ils aimaient le sang..., le sang et l'orgie ! Ah ! combien a dû être terrible l'instant où ils ont paru devant Dieu !

— Ils sont morts, tous !

— Non, l'un d'eux a échappé au désastre : celui qu'ils nommaient Jehan des Avanchers. Il est parti, on ne sait où.

— Et Mainvilliers ?

— Mainvilliers ! on ne l'a pas revu.

Vital Saumaz reprit avec un accent de tristesse navrante :

— J'avais connu autrefois, il y a longtemps, ce Jacques de Bonnavard. C'était un adolescent orgueilleux et envieux. Il jouait à l'homme fait. Le cardinal de Châtillon, qui fut depuis le pape Célestin IV, visitant un jour notre université de Bologne, interrogea Bonnavard, et remarqua sa vanité et sa précoce corruption. — Cet enfant, s'écria-t-il, sera la honte de son pays et de sa famille ! Hélas ! les événements n'ont que trop justifié cette prédiction !

L'évêque vit que ses propos augmentaient de plus en plus la tristesse de Prégent, et voulut changer de conversation. Mais le jeune homme revenait toujours à Poljet premier de cet entretien.

— Vous n'avez rien découvert touchant Baldoph ? demanda l'évêque.

— Rien ou trop de choses ! L'hôtelier chez qui je me suis logé, à Paris, rue Tirre-Chappe, m'a dit qu'un jeune homme, répondant au signalement que je lui donnais de Baldoph, était venu loger chez lui deux ou trois ans auparavant. Seulement, cet hôtelier ajoutait que son hôte était vêtu en capitaine ; Baldoph ne s'est point fait soldat, selon toute apparence. En tout cas, n'étant pas noble, il n'eût pu devenir capitaine !

Prégent fit le récit de ses voyages et de ses aventures, et, comme il terminait, la porte s'ouvrit, et l'on vit apparaître, entre les deux battants, la naïve figure de Césaire Fenouil.

L'évêque n'était pas fâché de faire un peu diversion. Il se leva et s'écria d'une voix brève :

— Viens ici, bonhomme, et me dégoise promptement ton affaire.

L'hôtelier de l'Orme poussa timidement le battant, et, son bonnet à la main, s'avança lentement vers l'évêque.

Vital Saumaz souriait au pauvre hère d'un air encourageant.

— Eh bien ! s'écria Miribel, tu trouves donc, Césaire Fenouil, que les redevances et les droits sont trop onéreux, que tu te plains à tous vents ?

Césaire trembla de tous ses membres ; il crut que sa conversation de la veille avec le bon Crépin Tardiguet avait été rapportée au souverain.

— Voyons ! continua le prince-évêque, dis-moi ce que tu veux. D'abord, quels droits payes-tu ?

Césaire appela tous les saints du paradis à son aide, et balbutia en cherchant ses mots :

— Ah ! mon doux seigneur, je paye barlège, bohade, champartage, aigage, glandée, cambage (1), affouage, faitage, hôtelage....

— Assez ! et, cette année, tu ne peux payer ton mois de ban, parce que le vin est cher ?

— Hé ! magnifique seigneur, c'est vrai ! On m'a donné le mois de juin, presque à l'issue du carême, et, pendant le carême, je ne vends rien.

(1) Droit sur la bière.

— C'est bien ! je te fais remise de ton barlège, mais ne t'en vante pas, Césaire Fenouil.

L'hôtelier se jeta aux pieds de l'évêque, baisa le pan de son manteau et sortit, fou de joie, avec une telle précipitation qu'il faillit renverser le seigneur de Belletruche, qui entra à ce moment, suivi de Ternier, et de six ou sept autres seigneurs.

Pendant un long moment, on entendit la voix de Fenouil, qui hurlait de toute la force de ses poumons :

— Vive Monseigneur ! vive Monseigneur !

V

L'ODYSSÉE D'UN NOMMÉ JÉROME

La maison avait un aspect riant. C'était un bâtiment de pierres blanches couvert d'ardoises bleues taillées en écailles de poisson, dominé par un colombier, tourelle ronde coiffée d'un toit en poivrière, terminé par une flèche dentelée comme une gentilhommière bretonne ou angevine.

Les fenêtres étaient à ogives et s'ouvraient sur un large balcon à balustres de pierre grise qui régnait sur toute la façade.

La porte d'entrée était encadrée dans un double rinceau se terminant en une fleur de lys qui s'épanouissait en gerbe et portait, à son centre, un écu de forme ovale avec un rocher d'argent en champ de sinople, une bande de sable brochant sur le tout. Cette jolie demeure était enfoncée sous des guirlandes de volubilis, de campanules, de vigne vierge qui montaient, enroulant autour des piliers et des balustres leurs fleurs violettes, leurs feuilles vertes, et suspendant aux gargouilles et flottant en longs panaches au bord du toit moussu.

Tout à l'entour de la maison se groupaient des trembles, des platanes, des peupliers, qui commençaient à se couvrir de bourgeons.

Un ruisseau courait dans un petit canal, séparant du chemin la pelouse qui s'étendait devant elle.

De l'autre côté de ce chemin, s'élevait le mur de clôture du jardin de messire Amblard Quarantenaire.

Derrière les arbres du jardin, surgissaient la tour de Marius, la tour Bossue et le clocher pointu de la vieille cathédrale.

Le lieu où était située la maison que nous venons de décrire se nomme aujourd'hui Romasot, et n'avait encore point de nom en l'an de grâce 1257. On appelait communément la maisonnette : *la des du Rocher*.

Ce jour-là, c'était trois jours après la fameuse aventure de Belletruche, une scène assez intéressante se passait devant cette maison.

Dans un grand fauteuil, s'étendait une jeune fille, blanche comme une statue d'albâtre et dont les yeux à demi éteints erraient çà et là, sans jamais se fixer nulle part. Elle était entièrement vêtue de blanc. Un tapis, blanc aussi, couvrait son corps et remontait jusqu'à sa poitrine, sur laquelle retombaient ses longs cheveux blonds dénoués.

À côté d'elle, une vieille femme filait silencieusement, jetant de temps à autre, à la dérobée, un coup d'œil sur la jeune malade. Cette femme, nous l'avons connue insoucieuse et gaie dans sa petite forme des environs du monastère de Myans. Aujourd'hui, son visage ridé avait cette expression de morne abattement que déjà nous avons remarqué sur celui de son fils Prégent.

Il était là, Prégent, accoudé sur le fauteuil où la jeune malade était assise. Il devisait avec sa sœur, et faisait des efforts inouïs pour être gai, ou du moins le paraître.

Mais son rire sonnait faux et sa tête se penchait avec découragement sur sa poitrine, lorsqu'à peine il achevait de prononcer une de ces phrases joyeuses, un de ces mots à triple entente, comme il en échappe souvent aux écoliers.

— Te voilà bien heureux, Prégent, disait Eulalie. Dans quelques jours tu vas épouser notre amie Aldobrande, et j'aurai une sœur, et notre mère, une fille... C'est du bonheur, pour longtemps.

— C'est vrai, ma bonne petite sœur, nous allons être heureux, enfin !

Un sourire amer effleura ses lèvres, et il reprit :

— Oui, nous serons heureux... moi, du moins !

— Et moi donc ! Tiens ! je t'admire, frère ! continua la jeune fille. Quoiqu'on nous ait anobli et que Monseigneur t'ait fait son échançon, tu t'es souvenu que notre père était du peuple ; au lieu de rechercher l'alliance d'une demoiselle de haute volée, tu épouses une pauvre fille.

— Et Monseigneur connaît-il votre résolution, mon fils ? demanda Blandine du Rocher.

— Oui, ma mère, je l'en informai lundi dernier, à l'issue du conseil.

— Que dit-il de cette union ?

— Il en est satisfait, ma mère. Césaire Fenouil est un très-honnête homme, probe, pieux et charitable. Sa fille, par sa beauté, sa grâce, ses vertus surtout, est digne de porter le nom de mon père.

— Elle n'a pas de mère, dit Blandine. Mon cœur est ouvert.

— Oh ! mère, dit Eulalie avec effusion, comme nous serons heureux, quand je serai guérie !... On dit qu'un bonheur ne vient jamais seul. Qui sait ? Baldoph reviendra peut-être !

D'un geste furtif, dame Blandine essuya une larme qui perlait à sa paupière.

— Pourquoi Baldoph ne reviendrait-il pas ? dit-elle. A coup sûr, il reviendra.

Elle savait bien, la pauvre mère, que tout espoir était perdu, et qu'Eulalie ne reverrait plus

jamais le fiancé de ses jeunes années. Baldoph était mort, sans aucun doute. Vivant, comment ne serait-il pas revenu ? On n'oublie point, quand on est brave, résolu, honnête, fier, et qu'on croit aux paroles de Jésus le fils de Dieu...

— Il reviendra ! avait-elle dit.

Elle ne l'espérait plus. Mais une mère ment pour consoler sa fille, et si ce mensonge est un péché, c'est un péché qui fait sourire les anges !...

Après s'être entretenu quelques instants encore avec sa mère et sa sœur, Prégent se leva et prit congé d'elles. Il avait quelques amis à voir, et ne voulait pas différer plus longtemps la visite qu'il leur devait.

Le soleil commençait à se coucher. Suspendu au-dessus des rochers des Villard, ainsi qu'une énorme lampe de vermeil, il achevait sa course à travers l'espace et se couchait peu à peu derrière les massifs abrupts du Sapey.

Les rayons coloraient le ciel d'une teinte ardente et frangeaient d'or les nuages blancs volant çà et là dans l'azur.

Un vent tiède soufflait sur la vallée, faisant onduler les branches d'arbres et secouant les touffes légères des volubilis.

La cloche de la cathédrale faisait entendre sa voix sonore, et mêlait aux sons graves du bourdon de Notre-Dame, ses notes aiguës.

On voyait passer des bandes d'ouvriers, revenant de la digue que Miribel faisait construire le long du torrent d'Arvan ; ou bien c'étaient des laboureurs, la pioche sur l'épaule, des enfants pauvrement vêtus, chassant devant eux leurs troupeaux.

Tous, en passant devant Eulalie, se découvraient avec respect et saluaient la jeune fille d'un retentissant :

— "Dieu garde", damoiselle !

Eulalie souriait et répondait :

— "Merci !"

Un homme cheminaient lentement sur le chemin, et c'était une vivante incarnation de la misère. Il paraissait vieux et infirme, bien que son regard assuré, sa contenance ferme, ses cheveux, noirs encore, dénotassent la jeunesse.

Il était d'une maigreur extrême, de cette maigreur maladive qui recouvre les os d'un parchemin jauni et ridé ; son teint plombé plutôt que livide ; ses yeux ternes, entouré d'un cercle bistre, ses paupières bordées de rouge ; sa bouche grimaçante et ses rides précoces ; tout, en un mot, laissait deviner que cet homme avait dû souffrir les cruelles tortures de la soif, de la faim et de la fatigue. Son corps était couvert de loques sordides.

À travers ses chaussures crevées, on apercevait ses pieds sanglants.

Il s'appuyait sur un bâton épineux et cheminaient lentement.

Parfois, il se redressait avec une certaine fierté.

Quand il arriva auprès d'Eulalie—Blandine était rentrée dans la maison depuis un instant— l'homme s'arrêta subitement, ses yeux s'ouvrirent d'une façon démesurée... un cri étouffé jaillit de sa poitrine.

Eulalie ne faisait point attention à lui :

— C'est elle, murmura-t-il... C'est bien elle... On m'avait dit qu'elle fut sauvée... mais, la voir... ici... tout à coup !

Il réfléchit un moment et voulut retourner en arrière, mais il avait à peine fait deux pas qu'il s'arrêta de nouveau :

— Oh ! je ne puis... je ne puis... murmura-t-il. Cette fièvre me dévore !...

Il sembla prendre tout à coup une résolution désespérée et s'avança en chancelant vers Eulalie :

— "Damoiselle ! dit-il d'une voix suppliante, la charité pour l'amour de Dieu !"

Elle se pencha vers lui, les yeux fixes, la bouche entrouverte, le corps secoué par un tressaillement nerveux, et le regarda pendant quelques secondes ; puis, se rejetant en arrière, elle poussa un soupir déchirant :

— "Ah !... vous étiez... un de ceux..."

— Oh ! grâce ! reprit le mendiant, grâce ! ne me dénoncez point, au nom de votre père !

Elle eut un sourire moqueur, saccadé, épouvantable à entendre :

— "Ah ! ah ! balbutia-t-elle, un bourreau qui demande pardon au nom de sa victime."

Le mendiant ne pouvait plus pâlir, il baissa la tête et murmura :

— "Au nom de Baldoph !"

Blandine sortit au même instant.

Elle fut assez étonnée de voir cet homme, en haillons, agenouillé devant sa fille et le regarda avec une instinctive méfiance.

— "Qu'est-ce là ?" demanda-t-elle.

L'homme attacha sur Eulalie un regard suppliant.

La jeune fille, toute tremblante encore, répondit avec douceur :

— "C'est un pauvre, ma mère, qui souffre et qui a faim."

— "Un pauvre ! un pauvre ! murmura Blandine entre ses dents, il a la mine d'un bandit !"

Elle ajouta d'une voix plus haute :

— "Allons, entrez, homme, il y a de la soupe ici pour vous."

L'homme remercia Eulalie d'un regard, mais d'un regard plus éloquent que toutes les phrases du monde, et suivit la bonne vieille.

Le mendiant était assis sur un billot de bois, au coin de l'âtre. Il mangeait un morceau de pain et de fromage avec cette lenteur que mettent les gourmands à savourer un mets délicat. Tout en coupant son pain en petits morceaux, il suivait de l'œil les ondulations de la flamme qui montait, léchant de ses langues bleues la plaque de fonte chargée de suie. L'unique servante de la maison — une grosse Arvaiche,

vêtu de la *mishnaha* nationale — allait et venait dans la cuisine sans se préoccuper du mendiant.

Eulalie fit trainer auprès de celui-ci son fauteuil, et, d'un ton altéré, elle lui dit à voix basse :

— Quel est ce déguisement, seigneur, et que venez-vous faire ici ?

Le mendiant baissa la tête ; deux larmes roulerent sur ses joues :

— Je ne suis pas déguisé, et je ne suis plus un seigneur, damoiselle ! répondit-il.

— Quoi ! serait-il vrai ? Vous demandez l'aumône ? Vous avez faim ? Vous souffrez ?

— Il y a deux jours que je n'ai mangé !... Il y a neuf ans que je souffre.

— Je vous plains !... — Votre adorable bonté me touche !... moi, je ne me plains pas ; Dieu me punit ! Je le sais et je bénis son nom trois fois saint.

Il se signa pieusement.

Eulalie, étonnée, l'interrogea de nouveau :

— Vous étiez riche, pourquoi êtes-vous pauvre ? Vous aviez remié Dieu, pourquoi l'invoquez-vous ?

Le mendiant se recueillit un instant, puis il reprit :

— Lorsque je quittai Saint-André, perdu d'honneur, ne possédant rien au monde, rongé par le remords, je me résolus à faire la guerre, ce qui était encore un moyen de satisfaire mes instincts sanguinaires. Je devins un soldat d'aventure, allant de compagnie en compagnie, me vendant au plus offrant. Je parcourus, pendant six années, la France, l'Allemagne et l'Italie...

Un jour, dans la campagne romaine, mes compagnons m'abandonnèrent ; la fièvre me dévorait, je ne pouvais plus me battre, et... je n'osais plus répandre le sang !... Je faillis mourir, comme un chien, sur les cailloux des chemins. Des moines, qui passaient là, me recueillirent. Pour la première fois depuis mon enfance, je pleurai, à les voir prodiguer des soins à un vieux routier vicieux, sans cœur, sans foi ni loi, tel que je l'étais. Non-seulement ils guérirent mon corps, mais encore ils sauvèrent mon âme... Ils m'arrachèrent de cet abîme où je m'étais précipité, ils m'apprirent que le repentir efface tous les crimes, sinon aux yeux des hommes, du moins aux yeux de Celui qui est mort pour eux, et pour les plus infâmes d'entre eux !... J'ai mis trois ans à venir de Rome en ce lieu. Trois ans ! Je me suis agenouillé devant toutes les églises ; j'ai épuisé mon corps, à force de jeûnes et de macérations ; le frotai de montri mes épaules ; j'ai tant pleuré, que mes yeux n'ont plus de larmes. J'ai voulu mourir sur le tombeau de mes victimes... Hélas ! je ne puis aller jusque-là. Je suis à bout de forces...

— Et vous vous repentez ? dit Eulalie, attirée par ce récit simple et touchant, et sur les joues blêmes de laquelle coulaient deux ruisseaux de larmes.

— Je voudrais vivre mille ans, afin que l'expiation fût moins courte, et le châtement, proportionné à la faute.

— Comment vous nommez-vous, seigneur ? Je sais votre nom véritable...

— Je m'appelle Jérôme. J'ai oublié l'autre nom.

— C'est bien, dit Eulalie. Jérôme, vous restez ici. Au nom de ma mère et de mon frère, je vous offre l'hospitalité.

(A continuer.)

CORRESPONDANCE

[NOTE EDITORIALE.— Nous croyons devoir publier les correspondances qui nous sont adressées, relativement à des sujets de critique littéraire, pourvu qu'elles ne sortent pas de certaines bornes. Nous en laissons la responsabilité à leurs auteurs.]

CRITIQUE MALVEILLANTE

M. L. Rédacteur,

Je faisais, il y a quelque temps, dans *L'Opinion Publique*, au sujet de la critique littéraire en ce pays, des réflexions que tous les hommes bien pensants approuvent. J'admettais l'utilité d'une critique raisonnée de notre littérature, mais je désapprouvais ces condamnations partiales et absurdes portées contre des œuvres et des écrivains dignes d'éloge et de sympathie. Je disais qu'on devait se défier de ces faux Boileau qui croient pouvoir d'un seul mot, sans raisonnement et sans discussion, détruire ce que notre littérature a produit de plus remarquable.

Un amateur des belles-lettres vient de démontrer que le travail et le talent sont non-seulement mal payés dans ce pays, mais souvent encore très-mal appréciés.

M. Fréchette a fait sur M. Papineau une pièce de poésie que tous les connaisseurs, sans distinction, ont admirée. Il semblait qu'il n'y aurait qu'une voix pour proclamer que c'était bien là une des plus belles inspirations de notre poésie nationale. Et cependant, c'est cette magnifique production qu'un prétendu amateur des belles-lettres cherche à flétrir dans une critique où il prouve que, s'il aime les belles-lettres, il aime peu M. Fréchette.

Mais, au lieu de faire comme vous, monsieur le critique, raisonnons, une par une, vos réflexions au sujet de cette pièce, et voyons ce qu'elles valent. Notre intention n'est pas de venger le poète ; il sait que les connaisseurs ne se laisseront pas prendre à une critique qui, pour tout argument, se contente de dire : *Ceci n'est pas poétique, ou : ceci n'est pas beau*. Mais il importe de ne pas permettre au premier venu de sauter à pieds joints dans nos plates-bandes littéraires et, sous prétexte de critique, d'y arracher les plus belles fleurs, en disant, d'un

ton qui n'admet pas de réplique : *C'est du chien-de-lit !*

Commentons.

Vous citez ce vers :

Il restait là, debout dans sa majesté sainte

Et vous dites :

"Tout ce dernier vers est redondant."

Or, *redondant*, dans tous les dictionnaires, veut dire *superflu, qui est de trop*. Or, si ce vers-là est de trop, il faut avouer qu'il est bien beau : après cela, dans la pensée du critique, c'est peut-être pour cela qu'il le trouve *de trop*.

Vous dites :

"Le poète emploie trop souvent les adjectifs rutilants, comme *gigantesque, immense, épique, olympique, stoïque, héroïque, cimes neigeuses, zones orageuses, etc.*"

Or, de toutes ces expressions—nous avons pris la peine d'y voir—il n'y a que le mot *immense* qui se trouve deux fois dans la pièce. Avez-vous votre *trop* soutenu est aussi étrange que votre *redondant*. Quant aux *etc.*, vous m'accordez le bénéfice d'inventaire, n'est-ce pas ?

Vous citez un vers que Fréchette n'a jamais écrit :

L'œil encore imprégné de leur héroïsme.

Fréchette avait écrit, lui :

Son œil encor baigné de leur héroïsme.

Votre vers est tout simplement forgé, et s'il est mauvais, c'est votre faute. Avec ce système-là, vraiment, il vous sera facile de prouver que tous les vers de Fréchette sont mauvais : vous n'aurez qu'à y substituer les vôtres. C'est bien simple.

Laissez *civillir* ses mains, dites-vous, n'est pas une expression poétique. Au contraire, c'est ainsi, en prose, et dépourvue du reste de la phrase, que cette expression paraît étrange. Dans le vers, elle est au contraire tout à fait lyrique.

Sa voix, sa grande voix aux sublimes colères...

Vous dites magistralement : "Ce vers à trop d'emphase." Ce n'est pas difficile à dire ; mais je ne crois pas me tromper en affirmant que vous ne connaissez pas plus la valeur du mot *emphase* que celle du mot *redondant*. Ne vous en déplaise, monsieur, ce vers a de l'ampleur et de la majesté ; mais quant à de l'*emphase*, vous pouvez lui en donner en le lisant, si vous le voulez ; car, à part la figure de rhétorique qui porte ce nom, l'*emphase*, prise en mauvaise part, ne peut se dire que du ton que l'on donne à sa voix pour lire ou dire quelque chose. De grâce, apprenez votre langue, monsieur le critique.

60. Citons toujours :

Lui, le puissant tribun que la foule en démente. Saluait tous les jours d'une clameur immense. Relégué désormais dans un monde idéal. Drapé dans sa fierté qu'on croyait abattue. Il dormait dans l'oubli...

Les deux premiers vers commencent en *ithos* et finissent en *pathos*, comme la pièce elle-même. Comprenez pas du tout ; mais continuons :

Je ne comprends pas bien, au troisième vers, dans quel monde idéal il était relégué.

Ah ! tiens, c'est à votre tour de ne pas comprendre. Mais vraiment, là, vous devez en être désolé, une chose si simple ! Vous ne voudriez pas que l'on donnât des explications pour vous seul, n'est-ce pas ?

Au quatrième vers, qu'on croyait abattue ne veut rien dire.

Parce que vous ne comprenez pas encore, sans doute ? C'est triste.

Au cinquième vers, *il dormait dans l'oubli* est une expression qui n'est pas juste ; on dit d'un homme obscur qu'il dort dans l'oubli, comme on le dit aussi d'un poème médiocre.

Après nous avoir dit qu'il ne comprenait pas, monsieur s'empresse de nous en donner la preuve, parbleu.

Encore :

Mais comment, le soir devant les flots, le poète peut-il dire ensuite : *au-dessus des flots noirs* ! Les flots ne peuvent être noirs et dorés à la fois.

O critique ! venez voir les flots de l'Ottawa ; vous les trouverez très-bruns, ce qui ne les empêche pas de se dorer comme les autres au soleil couchant, allez.

80. Je lis :

Alors le bruit des eaux brisant sur les écares. Les murmures du vent dans les grands pins sonores. La chanson des oiseaux, la plainte des bois sourds, Tout ce concert confus de rumeurs innomées Qui s'éleva, la nuit, de l'onde et des ramées. Tout lui parlait des anciens jours.

Au premier vers, les *écares* sont là pour rimer avec les *grands pins sonores* du second vers.

Beau dommage ! Et *sonores* est là pour rimer avec *écares*, c'est incontestable. Vous n'avez pas trouvé le merle blanc, là, mon cher critique.

Au quatrième vers, je ne comprends pas *rumeurs innomées*.

C'est un peu raide, mais puisque c'est vous qui le dites.

Comment ces bruits de la nature qu'il énumère et qu'il appelle rumeurs innomées, quoiqu'il les nomme, peuvent-ils rappeler les anciens jours à un mortel quelconque ?

C'est à citer, tout simplement. Encore une explication qu'il faudrait à ce monsieur pour lui tout seul !

90. Allons plus loin :

Ouvrant au souvenir l'essor de ses pensées. Ce débris glorieux de nos grandeurs passées. Génant d'une autre époque oublié parmi nous. Comme il vous égarait de sa hauteur serene. Colosses d'aujourd'hui, tourbe contemporaine. Qui n'alliez pas à ses genoux.

C'est en ouvrant l'essor de ses pensées au souvenir, que ce débris glorieux, en même temps que ce géant d'une autre époque, érase de sa hauteur serene la tourbe contemporaine qui n'allait pas à ses genoux.

Et bien ! Voulez-vous dire qu'un *génant* ne peut pas être le débris glorieux d'une époque ? Par exemple !

Le poète eût mieux fait en mettant, au dernier vers : *Qui n'alliez pas à ses genoux, puisqu'il s'adresse à des contemporains.*

Vous oubliez donc que Papineau est mort depuis six ans ! Mais réfléchissez donc, avant de critiquer !

Il me semble que la tourbe contemporaine, que M. Fréchette méprise, contient des hommes aussi remarquables que M. L. J. Papineau, sinon par une éloquence aussi entraînée, du moins par un savoir aussi profond, une connaissance plus étendue des lettres, et une philosophie plus élevée.

C'est possible ; mais chacun son goût.

Vous dites :

Il compare l'âne de Papineau à ces hautes pics dont les cimes neigeuses dressent dans le ciel par leurs altières splendeurs.

Et vous ajoutez : "C'est une vieille image." D'abord, pour un classique, vous êtes bien scrupuleux ; ensuite, mon cher, prenez toute la strophe, c'est-à-dire la comparaison tout entière, et je vous défie de trouver ailleurs quelque chose qui ressemble à cette *vieille image* qui est tout simplement une beauté de premier ordre.

110. Il lui semblait entendre, au milieu des rumeurs,

Son grand nom résonner ainsi qu'une fanfare, Au-dessus d'innombrables rumeurs.

A en juger par le sens de la phrase, au milieu des rumeurs vient là comme une cheville.

Tiens ! et ces rumeurs innomées que vous critiquez il n'y a qu'un instant ? Après cela, c'est peut-être le défaut de mémoire qui vous empêche de comprendre.

120. Mystérieux échos du passé ! Les rafales Lui jetaient comme un bruit de marches triomphales ; Puis son œil s'allumait d'une étrange clarté ; Aux éclats de la poudre, au son de la trompette, Il avait entendu claquer dans le temple Le drapeau de la liberté.

Comment les rafales, les vents qui font sur la terre la pluie et le beau temps, peuvent-ils être, même en poésie, les échos mystérieux du passé, et jeter comme un bruit de marches triomphales ?

Vous ne comprenez donc pas que ce ne sont pas les rafales, mais bien le bruit des marches triomphales qui est un *mystérieux écho du passé* ! Est-ce que le vent ne peut nous apporter des bruits confus dans lesquels on s'imagine entendre des accents qui nous ont été familiers ? Mais vous n'avez pas le moindre instinct poétique, mon ami.

Et à la fin de la strophe, entendre claquer un drapeau n'est pas très-poétique.

Je vous renvoie à tous les traités de belles-lettres, au mot *hermanie imitative* ; vous trouvez l'expression que vous critiquez, loin d'être mauvaise, est au contraire d'une véritable beauté.

130. Immortelle phalange au courage invaincu Qui commandait jadis ; et la main sur l'histoire, Il comptait en pleurant les compagnons de gloire Auxquels il avait survécu.

Au courage invaincu n'est pas harmonieux ; on dit un courage invincible.

Farceur ! Si Fréchette avait voulu dire *invincible*, il l'aurait dit, parbleu ! mais il voulait dire *incertain*, d'abord parce que c'est cela, ensuite, parce que c'est plus poétique. Comprenez-vous ?

M. Fréchette eût dû mettre *les yeux sur l'histoire* au lieu de *la main sur l'histoire*.

Monsieur le critique, si vous ne saisissez pas la nuance qu'il y a entre ces deux expressions, je vous pardonne.

140. Insondable mystère, Qui fait presque toujours succéder, sur la terre, Aux triomphes d'hier les revers d'aujourd'hui ! — Qu'est-ce que cela veut dire ?

Ah ! bien, par exemple, c'est trop fort cela, je vous retire mon pardon. Si ces trois vers dont le sens est si clair, et qui, du reste, sont expliqués par ceux qui les précèdent et ceux qui les suivent, sont un mystère pour vous, vous êtes bien à plaindre, car ils ne sont *mystérieux* pour personne.

150. Et pourtant — échaos de la pensée humaine ! — Ce génie, héritier de quelque ombre romaine, Avait encore en lui des éblouissements.

Comment, est-il étonnant qu'un tel génie ait eu des éblouissements ?

Tiens ! seriez-vous malhonnête par-dessus le marché ? Citez tout, et l'on verra que le *pourtant* qui commence la phrase, n'est pas là comme un cheveu sur la soupe. Et puis, suivant vous, il faudrait donc dire toujours quelque chose d'étonnant, en poésie ! C'est vous qui êtes *étonnant*.

160. Vain héroïsme ! Un soir la mort, la mort brutale, Vint le toucher au front de sa marque fatale ; Vaincu par l'âge, hélas ! ce mal sans guérison...

Il y a redondance et pléonasme aux deux premiers vers. Que veut dire le dernier ?

Cette redondance et ce pléonasme-là sont à encadrer, parole d'honneur ! Quant au dernier vers, vous demandez ce qu'il veut dire. Si vous n'êtes pas vaincu par l'âge, vous, cela ne vous empêche pas d'être bien et dument atteint d'un autre mal sans guérison, à ce que je puis voir.

170. Et dans un nimbe d'or, clarté mystérieuse, L'on vit dit que déjà sa tête glorieuse Rayonnait d'immortalité.

Deux alexandrins ampoulés et un vers de huit syllabes pour dire que le nom de Papineau est immortel.

Tiens, et toute la pièce donc !

180. Et ceux qui parent voir sa figure mourante, Que le reflet vermeil de l'occident baignait. Crurent — dernier verset d'un immortel poème — Voir ce soleil couchant dire un adieu suprême A cet astre qui s'éteignait.

Ces vers sont bons, et les deux derniers font image.

Ces vers sont splendides, en effet ; mais la preuve que vous n'y entendez rien, c'est que les deux derniers ne font pas image du tout.

Mais Papineau, me dit-on, est mort dans un jour d'hiver, sombre et neigeux.

Vous êtes mal informé la-dessus comme sur le reste, voilà tout.

190. Ce n'était pas la mort, c'était l'apothéose ! Maintenant, parlons bas ; il est là qui repose Au détour du sentier si sauvage et si beau Qu'il aimait tant, le soir, à gravir en silence ; Et les grands ornements de sa brise balance Sont prêts seuls sur son tombeau.

C'est la plus belle strophe du poème, et la seule qui soit sans faute de goût.

Voyez comme l'on peut différer d'opinion : je trouve, moi, que c'est la strophe la moins caractérisée de toute la pièce.

200. Mais voici qui est sublime : Qui mit sur Papineau la dalle mortuaire Avait enveloppé dans le même suaire Tout un passé mort avec lui.

M. Fréchette confond, dans ce vers, le fossoyeur avec l'ensevelisseur.

Faites donc des vers, maintenant ! Cela nous met à la mémoire ce critique impayable qui prétendait que le fameux vers de Crémazie :

Que les baisers du ver qui dévore leurs os...

était mauvais, puisque le ver, n'ayant point de lèvres, ne pouvait donner de baisers.

Un autre reproche terrible que le critique fait au poète, c'est d'avoir employé le mot *génant* huit fois dans sa pièce. Terrible en effet, si l'on considère que la pièce a vingt-et-une strophes, c'est-à-dire cent vingt-six vers.

Le critique ajoute :

Il parle trois fois de l'antiquité, pendant qu'un seul souvenir évoqué des anciens eût suffi ; ces grands cœurs à la trempe olympique ; tous ces héros sortis d'un monde antique ; ce génie, héritier de quelque ombre romaine, etc., etc.

D'abord, il n'est pas défendu, que je sache, de parler de l'antiquité vingt fois si l'on veut ; ensuite, je ne vois pas l'antiquité qu'il peut y avoir dans ces grands cœurs à la trempe olympique ! Il nous faudrait des explications la-dessus.

Enfin, voilà à nu toute la critique du *sacré* AMATEUR DE BELLES-LETTRES. Rengainez, brave pourfendeur ; ce n'est pas une charge à fond de train comme celle que vous venez de faire qui empêchera le poème de Fréchette de se porter à merveille et de faire l'admiration de ceux qui s'y connaissent. Que dis-je, vous en rehaussez l'éclat. Vous êtes mal disposé à l'égard de l'auteur, cela perce, et vous avez fait de votre mieux pour le démolir ; or, en voyant comme vous y avez réussi, M. Fréchette doit être persuadé maintenant qu'il a fait un chef-d'œuvre. DELTA.

LE PRÉTENDU SUICIDE

Nous avons reproché, il y a quelques semaines, à la suite des journaux quotidiens de Montréal, la nouvelle du prétendu suicide du jeune Régis Lalonde, trouvé mort dans sa chambre le 19 mars dernier. Telle était la première impression du public et de la presse. Mais l'enquête du coroner, qui s'est terminée il y a une quinzaine de jours, a fait connaître la véritable cause de cette mort mystérieuse. Après un examen minutieux fait par des médecins distingués, on est arrivé à la conviction que M. Régis Lalonde était mort d'une "paralysie subite du cœur." Ce verdict a rendu justice à la mémoire de l'infortuné jeune homme et à sa respectable famille. Il a fait tomber les injustes soupçons si vite transformés en certitude par des personnes trop empressées à croire au crime, et qui ont induit la presse et tout le public en erreur dans cette circonstance.

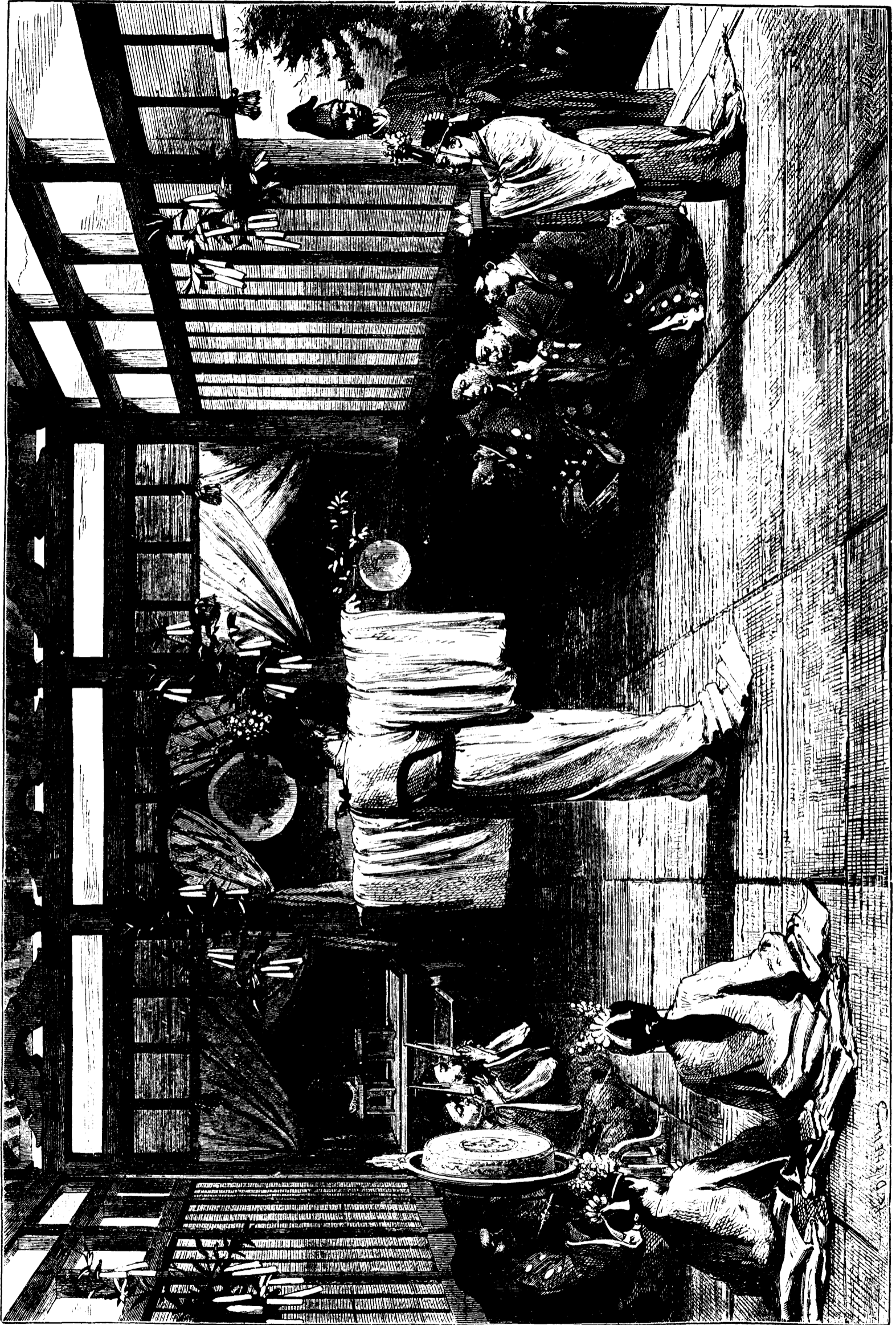
AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Austriches et de Vautours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement. J. H. LEBLANC, Atelier : 547, rue Craig.

Le papier Rigolot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte. Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada. Vente en gros : A. DELAU, 223, rue McGill, Montréal.



JAPON—MŪRS ET COUTUMES—DANSE SACRÉE DANS LE TEMPLE DE SHINTO

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

D'après le ton des dépêches de la semaine, il semble qu'il ne soit plus possible de douter de l'issue prochaine du grand débat qui agite l'Europe. La guerre paraît inévitable, de nouveau. Elle n'est pas encore déclarée cependant. Le télégraphe annonce que le Czar, qui est allé passer en revue l'armée russe, concentrée à Kischineff, près de la frontière turque, ne lancera la proclamation officielle qu'après son retour à Saint-Petersbourg. Jusque-là, il ne sera rien fait. Les dépêches qui avaient parlé d'engagements préliminaires entre les corps russes et turcs, en Serbie ou en Roumanie, ont été démenties. L'attitude de la Russie est parfaitement tranchée, toutefois. Le prince Gortschakoff a lancé une circulaire pour déclarer aux puissances que son gouvernement considère la guerre comme le seul moyen de sauvegarder les droits des chrétiens de Turquie. Dans le même temps que cette circulaire était publiée, les corps d'armée russes recevaient l'ordre de se porter vers la frontière, et un navire partait d'Odessa pour aller prendre à Constantinople le chargé d'affaire et tous les employés du ministère russe. Après cela, la déclaration de guerre n'est plus qu'une simple formalité. On fonde encore un faible espoir, néanmoins, sur une dernière entente qui devait avoir lieu à la fin de la semaine, entre M. Layard, le ministre anglais à Constantinople, et les membres du cabinet turc. Tout cela est l'ouvrage du général Ignatieff, qui est en voie d'acquiescer une célébrité comparable à celle de Bismark, et qu'un journal important plaçait récemment au premier rang comme diplomate.

Les événements ont suivi une marche assez régulière depuis six mois. L'armistice du mois de décembre, conclu entre la Serbie vaincue et la Turquie victorieuse, fut suivi immédiatement de l'établissement de la nouvelle constitution turque. Puis, vint la Conférence internationale de Constantinople, qui finit par avorter comme on sait. La dissolution de la Conférence fut suivie de près par la pacification de la Serbie, accomplie par la diplomatie turque seule et sans l'intervention des puissances. C'est alors que la Russie, qui pouvait se considérer comme jouée par la Turquie, voulut reprendre auprès des puissances l'intrigue avortée de la Conférence. Elle chargea le général Ignatieff de faire adopter par les gouvernements européens le fameux protocole, qui contenait en substance les propositions de la Conférence, déjà repoussées par la Porte. On sait comment l'agent russe a réussi. Le protocole agréé par l'Europe, à l'instigation de la Russie, fut soumis à la Turquie il y a quinze jours et rejeté énergiquement par le gouvernement turc, pour qui cette pièce était inacceptable. C'est tout ce que voulait la Russie, qui s'est empressée, aussitôt après ce refus, de publier la circulaire belliqueuse dont il est parlé plus haut.

L'Europe, y compris l'Angleterre, est ainsi tombée dans le piège tendu par le général Ignatieff. Le Czar va pouvoir se poser maintenant comme le champion des puissances et de la chrétienté contre les Turcs. C'est parce que la Turquie a refusé d'accepter le protocole qu'il déclare la guerre, et l'Europe, qui a endossé ce protocole, pourra difficilement sortir de l'embarras où l'a jetée l'habile Ignatieff. On ignore encore quelle réponse sera faite par les gouvernements à la circulaire russe. Tout est dans la confusion. Il est assez probable que plusieurs puissances refuseront de suivre la Russie et de donner au protocole la signification et la portée que lui donne le gouvernement du Czar. Selon les probabilités du moment, l'Europe sera en feu avant peu. Il y a eu tant de revirements dans la politique des puissances pendant ces derniers temps, qu'un nouveau changement n'est cependant pas impossible.

Quant aux deux nations en présence, elles paraissent également bien préparées. Le conflit, s'il a lieu, sera rude, et le résultat ne saurait être prévu.

ÉTATS-UNIS

Le gouverneur démocrate Hampton est définitivement installé, dans la Caroline du Sud. Il a pris possession de la maison d'Etat, d'où Chamberlain avait déguerpi. Il y a encore quelques troubles, mais on croit la difficulté réglée quant à cet Etat.

Les choses ne vont pas aussi bien en Louisiane. Le gouverneur Packard et sa clique refusent obstinément de se prêter à aucune combinaison. Ils se cramponnent au pouvoir et déclarent qu'ils ne céderont pas. Les démocrates, de leur côté, persistent à réclamer ce qui leur est si légitimement dû. La Commission des cinq, envoyée de Washington, n'a encore rien fait. Il faudrait, pour trancher la question, une action énergique de la part du Président; mais celui-ci n'a pas assez de courage pour cela. L'audace de Packard, qui se plaît à répéter que M. Hayes et lui ont été nommés par les mêmes électeurs, place le successeur de Grant dans une position critique, dont il se tirera difficilement.

Le Président a cependant ordonné le rappel des troupes fédérales de la Nouvelle-Orléans. Packard, privé de cette force, va se trouver assez gêné dans ses opérations. Une dépêche de lundi matin annonçait que la législature républicaine avait abandonné en masse le gouverneur usurpateur pour passer du côté de Nicholls, le gouverneur démocrate.

M. Tilden poursuit, dans l'intervalle, la contestation de l'élection de Hayes comme président, devant la Cour Suprême. A. G.

ECHOS PARLEMENTAIRES

La routine ordinaire de la session n'a été interrompue pendant la dernière semaine que par quelques débats assez animés sur la qualification de certains membres de la Chambre. A la suite de l'affaire de l'hon. M. Anglin, qui est encore en suspens, on a attaqué le titre de M. Norris, de Lincoln, et de M. Currier, d'Ottawa. Ces deux députés étaient accusés, comme M. Anglin, d'avoir violé la loi concernant l'indépendance du parlement, en acceptant des contrats du gouvernement. Ils ont confessé jugement, en donnant leur démission immédiatement. M. Currier, dans la lettre qu'il a adressée à l'Orateur pour annoncer qu'il remettait son mandat, reconnaît avoir fait partie d'une société commerciale qui a reçu dans le cours de 1874 un contrat du gouvernement pour un montant de quelques milliers de piastres. Il déclara, en même temps, avoir ignoré ce fait jusqu'ici, et résigna pour cette raison. Quant à l'Orateur, M. Anglin, son cas a été soumis à un comité, qui rendra sa décision bientôt. Les journaux des deux partis ont commenté cette affaire avec quelque violence. La *Minerva* a fait contraster la conduite de M. Anglin avec celle de M. Fortin, ex-orateur de la Chambre d'Assemblée, qui a donné spontanément sa démission, pendant la dernière session, en apprenant qu'un de ses agents avait fait de la corruption lors de son élection; tandis que M. Anglin, accusé d'un fait personnel et très-grave, se cramponne à son fauteuil et refuse de se retirer. Le *National* répond à cela que M. Anglin n'est encore qu'un accusé, et qu'il a droit de ne pas être jugé avant d'être convaincu de la faute qu'on lui impute.

La session se terminera, selon toute probabilité, la semaine prochaine, après avoir duré près de trois mois. A. G.

NOUVELLES DIVERSES

—On dit que Mgr. Conroy, l'ablégat apostolique, arrivera dans la première quinzaine de mai.

—Le feld-maréchal sir Forster Fitz-Gérald, doyen de l'armée anglaise et l'un de ses trois plus grands dignitaires, s'est éteint à Tours, en France, le 29 mars, à l'âge de 95 ans.

M. Forster demeurait en France depuis dix ans. Il s'était converti au catholicisme quelques mois avant de mourir.

—Une dépêche de Rome annonce que le gouvernement italien a accordé l'extradition du cardinal Ledochowski, demandée par le gouvernement allemand. Le Pape aurait immédiatement offert un asile à l'auguste victime de la persécution bismarkienne, dans le palais du Vatican.

—La navigation est ouverte depuis huit jours. Le port de Montréal commence à s'animer. Il y a plusieurs années que la navigation ne s'était pas ouverte en avril.

—M. l'abbé Morrison, curé de Saint-Cyprien, décédé ces jours derniers, a, par disposition testamentaire, légué sa bibliothèque et une partie de son argenterie à l'archevêché de Saint-Boniface. Délivrance de ce legs a été faite par la famille du défunt au Père Lacombe, O.M.I., représentant du légataire.

—Une femme peut-elle voler son mari? Cette question a été décidée récemment dans une cour anglaise. Une femme avait dérobé à son mari environ \$900 en argent et quelques bijoux et habillements qu'elle avait confiés à une connaissance pour les vendre ou les garder en soin. Cette personne à qui elle avait confié ces objets fut arrêtée, traduite devant une cour et trouvée coupable d'avoir recélé des effets volés. L'affaire fut subséquemment portée devant la cour de révision, qui renversa cette décision et rendit la liberté à l'accusée, en disant que la loi anglaise tient qu'une femme et son mari ne font qu'un et la femme ne peut voler son mari. Dans ce cas, comme il n'y a pas de voleur en loi, il ne saurait y avoir de receleurs.

—MM. Legge et Malsburg arpentent actuellement le tracé du chemin de fer de Saint-Jérôme, qui doit se prolonger jusqu'à Sainte-Agathe. Ils sont rendus au-delà de Sainte-Adèle, et ils déclarent qu'il ne se rencontre aucun obstacle difficile à surmonter et que la confection de ce chemin sera très-facile et très-économique.

Les colons du Nord jubilent de joie en pensant qu'un chemin de fer va pénétrer un jour bien loin dans l'intérieur, et un grand nombre ne craignent plus d'aller s'établir dans les profondeurs du pays.

RUMEURS POLITIQUES.—Il est rumeur, dit le *Nouveau-Monde*, que, sitôt après la session, l'hon. M. Cauchon sera nommé commissaire pour déterminer les frontières de l'Alaska.

MM. A. Wood et le Dr. Rinfret seront les candidats pour Québec-Centre. Ils auront pour adversaires soit Sir N. F. Belleau, soit M. le conseiller Brousseau.

Si le Dr. Rinfret se présente pour le parlement fédéral, M. F. Langelier se présentera à sa place pour le parlement local.

—On annonce le décès d'un vétéran politique, l'hon. Stanley Brown, trésorier de la province de la Nouvelle-Ecosse, mort subitement, samedi, d'une congestion des poulmons; il était à son siège, jeudi, à la prorogation des Chambres à Halifax. Le défunt était universellement respecté et membre du conseil législatif depuis 34 ans.

—Le Révd. Père Lacombe a donné, dimanche après-midi, à l'Union Catholique de Montréal, une conférence extrêmement intéressante et touchante, sur les missions du Nord-Ouest. Le nombreux auditoire qui l'écoutait était ému jusqu'aux larmes. Le Père Lacombe est le type du missionnaire catholique, zélé, dévoué, modeste. Il joint à ces qualités un talent d'élocution et de narration vraiment merveilleux.

—Voici les changements ecclésiastiques opérés dans le diocèse par Mgr. de Montréal:

- M. Jos. Toupin, curé de la Rivière-des-Prairies;
M. A. P. Tassé, curé à Saint-Cyprien;
M. G. Plamondon, curé à Saint-Patrice de Rawdon;
M. B. Prud'homme, curé à Saint-Patrice d'Hinchinbrooke;
M. F. X. Leclerc, aumônier de l'Asile de Saint-Jean de Dieu;
M. M. Auclair, vicaire au Saint-Enfant-Jésus du Coteau Saint-Louis;
M. H. Brissette, vicaire à Sainte-Cunégonde;
M. A. Gauthier, vicaire à Saint-Cyprien.
A l'occasion du départ pour Rome de MM. les curés de Saint-Timothée, Chambly, Saint-Lin, Saint-Sauveur et Hochelaga, les Messieurs dont les noms suivent ont été nommés desservants:
M. A. Harnois, à Saint-Timothée;
M. O. Sauvé, à Chambly;
M. Chs. Colin, à Saint-Lin;
M. J. B. Vaillancourt, à Saint-Sauveur;
M. J. Brouillet, à Hochelaga.

—On mande de New-York que jeudi matin, 12 courant, quelques minutes après sept heures, les pèlerins canadiens arrivèrent au Grand Dépôt Central, à New-York. Sa Grandeur Mgr. Racine et les autres pèlerins furent reçus à la gare par une délégation de la Société St. Jean-Baptiste de New-York, se composant de MM. L. J. B. Normandeau, vice-président, et Et. Lebel, secrétaire de la société. Une adresse fut présentée à Mgr de Sherbrooke, qui y répondit en quelques mots. Les pèlerins prirent place à bord du *Gallert* à deux heures de l'après-midi, et le vaisseau quitta le port aux acclamations de la foule de catholiques new-yorkais qui s'y étaient rendus pour la circonstance.

—Voici la liste officielle des candidats admis à l'étude et à la pratique de la profession d'arpentage et du génie civil, à la dernière réunion du bureau des Examineurs à Québec:

- Admis à l'étude—Jean S. O'Dwyer, Granby; Ferdinand Vincent, Malbaie; John Stuart, Ottawa; S. Pariseau, Village St. Jean-Baptiste; Ernest Marceau, Montréal; Louis G. Papineau, do; Stuart Oliver, Québec.
Admis à la pratique—Albert Talbot, Montmagny; Z Dupuis, do; Amédée Landry, Bécancourt; Léonce Stein, Québec; T A Gauvreau, do; E. G. Deville, do; Hector Fafard, L'Islet; Hugh O'Donnell, Québec; C. A. Parent, do.

—Une dépêche de Winnipeg en date du 14 mande ce qui suit:

“Une assemblée publique a eu lieu à Emerson, vendredi dernier, pour prendre en considération le projet touchant la navigation de la baie d'Hudson.

“On donna lecture d'une lettre de M. E. W. Sewell qui dit qu'avec un vaisseau sur le modèle du *Northern Light*, on pourrait traverser de Liverpool à York Factory, depuis le 1er juin au premier de novembre.

“Il fut résolu d'adresser une requête au gouvernement fédéral pour lui demander de faire explorer le passage entre le lac Winnipeg et la baie d'Hudson et d'envoyer des vaisseaux pour constater si ces eaux sont navigables.

“Des nouvelles reçues de Gemelie annoncent qu'il n'y a plus un seul cas de picote sur les bords du lac Winnipeg.”

TERRIBLE ACCIDENT.—Nous lisons dans le *Pionnier* de Sherbrooke:

“Mardi dernier, deux filles de M. Farquhar, de Stoke, une demoiselle McDonald et une dame Lyster, accompagnées d'un jeune homme, traversèrent le St. François dans un canot, dans la matinée, non loin de la dame du moulin de Clark, pour aller faire une fête au sucre près du village de Brompton-Falls. Vers le soir, comme ils traversaient encore vers le même endroit pour retourner dans leurs familles, en touchant la vague l'embarcation chavira, engloutissant dans les flots les cinq personnes, dont deux seulement furent sauvées, le jeune homme et Madame Lyster. Les trois autres victimes n'ayant pas reparu, n'ont pas pu recevoir de secours. Depuis l'accident, des perquisitions incessantes ont été faites pour repêcher les corps des noyées, mais on n'a réussi à retrouver qu'un seul cadavre, celui d'une des demoiselles Farquhar.”

—Le procès du Dr. W. H. Mondelet, accusé d'enlèvement de mineure, s'est terminé jeudi à la Cour du Banc de la Reine de Montréal. L'accusé a été trouvé coupable et condamné à six mois de prison.

FÉCONDITÉ.—A Lévis, lundi, 9 courant, une dame du nom de Boulet a donné naissance à trois enfants, dont deux garçons et une fille. Un de ces trois enfants est mort quelques instants après sa naissance.

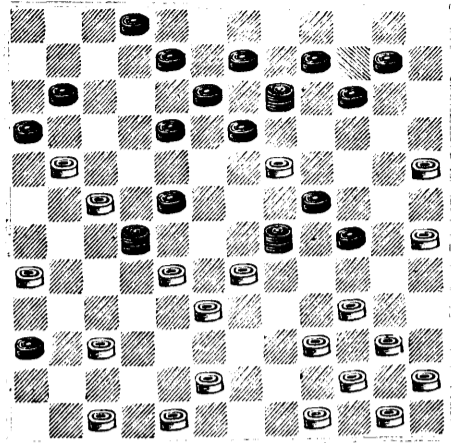
SUICIDE.—Le 5 courant, à Johnsville, une fille du nom de Rowell s'est jetée devant la locomotive du train qui fait le trajet sur la ligne Internationale Saint-François et Mézantic, et a été tuée instantanément. C'est la deuxième fois, dit-on, que cette fille tentait de mettre fin à ses jours.

Une enquête a été tenue par le député-corneier, et le verdict a été rendu en conséquence des faits.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 71
Par N. SAMSON, Village-Lauzon, Lévis
NOIRS



Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 69
Les Blancs jouent de 72 à 77
Les Noirs jouent de 13 à 62
71* 7 et gagnent
Solutions justes du Problème No. 69
Montréal:—C. B. Contu.
Holyoke, Mass.:—John Gadbois

LES ÉCHECS

Adresser les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Autres solutions du problème No. 12: MM. J. A. Cusson, Northampton, Mass.; A. Noirodt, Lauzon.
Autres solutions du problème No. 13: MM. A. Noirodt, Lauzon; J. A. Cusson, Northampton, Mass.
Solutions justes du problème No. 14: MM. A. C. Saint-Jean; Zéphirin Delaunais et H. M., Québec; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; L. O. P., Sherbrooke; P. O. Giroux, Dr. D. J. E. Giroux et M. Toupin, Montréal; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; "B." Saint-Liboire; N. P., Sorel.
Solutions justes du problème No. 15: MM. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; "B." Saint-Liboire; J. A. Cusson, Northampton, Mass.; L. O. P., Sherbrooke; Zéphirin Delaunais et H., Québec; N. P., Sorel; Dr. D. J. E. Giroux, M. Toupin, P. O. Giroux, Montréal; A. C., Saint-Jean.

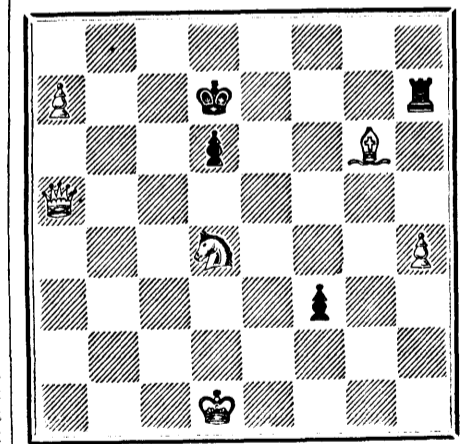
Plusieurs correspondants nous demandent de publier des parties d'échecs ainsi que d'autres matières concernant ce jeu. Rien ne nous serait plus facile que d'accéder à leurs demandes, si le peu d'espace qui nous est alloué ne nous en empêchait.

M. A. N., Lauzon.—Vous avez droit de réclamer n'importe quelle pièce, lorsqu'un pion est arrivé à la base de l'échiquier qui était primitivement occupée par les grandes pièces de l'adversaire. Quelques joueurs, ayant conduit un second pion à dame, s'imaginent, qu'après avoir dans un premier pion, ils avaient le droit de créer une seconde reine; c'est une erreur.

M. E. M., Saint-Jérôme.—Votre problème est reçu. Merci.

PROBLÈME No. 18.

Composé par M. J. E. GIBBON, Saint-Jérôme.
NOIRS.



Les blancs jouent, font échec et mat en 2 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 14.
Blancs. Noirs.
1 C prend P échec 1 C prend C (1)
2 C 8e T D échec 2 R 2e F D
3 P 8e R fait cavalier, échec et mat.
(1) Si les noirs jouent: R 2e F D, les blancs font échec et mat en deux coups, en jouant: P 8e R fait cavalier.

PROBLÈME No. 19.

Composé par M. J. W.

Blancs. Noirs.
1 R 5e T D 1 R 4e D
2 C 1er C R 2 T 4e T R
3 P 2e T R 3 T 4e C R
4 C 5e F R 4 F 3e D
5 F 2e R 5 P 2e C R
6 P 3e F R 6 P 2e F D, 3e F R,
7 P 5e C D 4e R, 5e C R, 6e T D
Les blancs jouent et font échec et mat en 4 coups

SOLUTION DU PROBLÈME No. 15.
Blancs. Noirs.
1 F 7e D 1 R 6e F R (A)
2 D 8e T D échec et mat. (A) 1 R 6e D (B)
2 F 5e F R échec et mat. (B) 1 R 4e D
2 D 4e D échec et mat.

AUGUSTE COUILLARD, MARCHAND DE FER, RUE ST. PAUL.

qui s'est fait une renommée depuis plusieurs années par ses POÈLES de qualités supérieures...

AVIS AU PUBLIC,

MAGASIN : Nos 233, 235, 237 et 239, RUE ST. PAUL entre la RUE ST. VINCENT et la PLACE JACQUES-CARTIER.

LA COMPAGNIE DE TABAC ADAMS

La Compagnie de Tabac Adams s'adressera à la Législature de Québec pour obtenir l'autorisation d'emprunter de l'argent sur la garantie de ses immeubles...

SIROP EXPECTORANT du DR. CODERRE

Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS des BRONCHES, etc., etc.

Sirop du Dr. CODERRE pour les Maladies des Enfants, telles que la Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, etc.

Elixir Tonique du Dr. Coderre, pour les maladies Nerveuses, Débilité et les maladies de la peau et du sang.

Tous ces remèdes si efficaces sont préparés sous la direction du Dr. J. EMERY CODERRE, qui pratique depuis plus de 30 ans...

DEMENAGEMENT

MM. FRANÇOIS ET GIROUX

prennent la liberté d'informer leurs amis et le public qu'ils ont transporté leur établissement de commerce aux Nos. 39 et 39 1/2, RUE ST. LAURENT

et sollicitent de nouveau leur patronage pour la nouvelle maison.

Ils se sont assurés les services de M. J. C. DAJENAI, tailleur bien connu de cette ville.

ON SE DEMANDE OU EST LE JOLI MAGASIN DE MODES

ET DE MARCHANDISES DE GOUT qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier...

JOS. ROY, 573, RUE STE. CATHERINE, A l'Enseigne du Chapeau Rouge.

NAPOLÉON ROY MARCHAND-TAILLEUR

No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. M. Napoléon Roy a constamment en mains un assortiment complet de HARDIS FAITES...

WARRANTS DE TERRES DE MANITOBA.

Cinq demandés. ARCHIBALD YOUNG, Bureau des Terres de Manitoba, Toronto.

AU CLERGÉ

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre.

PRODUITS ET MANUFACTURES de la Nouvelle Puisseance.

Par H. BEAU-MONT SMALL, Brochure de 156 pages avec carte colorée des dépôts de charbon d'Europe et d'Amérique.

"L'INTENDANT BIGOT," PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix : 25 Centimes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

BOTANIQUE

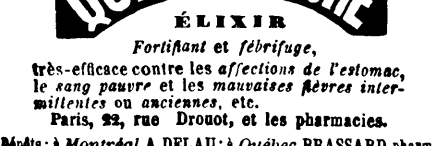
Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA, à l'usage des maisons d'éducation, par L'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

LES PERSONNES désireuses de guérir vite et bien: Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissement, etc.

A Paris : Phie COLOMER, 103, rue Montmartre. — Agent pour le Canada : A. DELAU, 223, Me Gill Street, Montréal, et dans les principales Pharmacies.

DEPOTS: M. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & CIE, MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 15, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.

RÉCOMPENSE NATIONALE DE 100,000 francs Grande Médaille d'OR à T. LAROCHE



Fortifiant et fébrifuge, très-efficace contre les affections de l'estomac, le sang pauvre et les mauvaises fièvres intermittentes ou anciennes, etc.

Dépôts: à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharm. PICAULT & CIE, R. MCLEOD, HENRY R. GRAY, J. E. BURKE, LAVIOLETTE & NELSON, W. E. BRUNET, JOS. LEDUC, J. B. MARTEL.

ABEL PILON & Cie. 33, RUE DE FLEURS, PARIS.

Credit Litteraire & Musical, POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTÉRATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable en piastre par mois, et au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

M. E. DANSEREAU, 7, PLACE-D'ARMES, MONTREAL, Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puisseance du Canada.

VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.

SEMAINE POUR LES COTONS CHEZ A. PILON & CIE.

Tous les marchands runent les cotons et les indiennes par ces temps de crises. Tant mieux pour les acheteurs. Mais ce qui est encore mille fois mieux, c'est que nous venons de prendre la résolution de vendre tous nos cotons et nos indiennes à des prix plus bas que tous ceux qui sont annoncés aujourd'hui.

Coton jaune 5 verges pour 5c. Coton jaune 5 " pour 10c. Coton jaune 5 " pour 15c. Notre coton jaune de 4c est bon. Notre coton jaune de 5c surpasse tout ce qu'il y a en ville pour le prix.

Coton jaune 36 pouces extra, 7c seulement. Nous avons en main les plus belles lignes de cotons jaunes qui ne soient jamais vus pour 7 1/2c, 8c, 9c, et 10c. Tous nos cotons jaunes de 13c et 15c ont été réduits à 10c.

NOTRE NOM N'EST PAS PILON Nos cotons blancs sont vendus dans les mêmes prix. Coton Horrockses 32 pouces, 9c seulement. Coton Horrockses, 36 pouces, 10c seulement.

Belles indiennes pour 2c, 3c, 4c. Magnifiques indiennes pour 5c et 6c. Nos indiennes dans les prix un peu plus élevés sont en grande demande. Réduction énorme sur quelques lignes. Jupons de feutre 30c seulement. Jupons en feutre braillés 30c seulement. Chemises de toile 25c seulement. Toiles à escalier 4c seulement. Wincey carreaux 5c seulement.

A. PILON & CIE., 615, RUE STE. CATHERINE, MONTREAL. A l'Enseigne de la Boule Verte.

AVIS AU PUBLIC PERDU

Six NOVEMBRE UN PAQUET DE

Billets de Banque neufs de \$10

DE LA BANQUE CONSOLIDÉE DU CANADA (NON CONTRESIGNÉS)

Datés Montréal, 1er Juillet 1876

La Banque n'a pas encore commencé à émettre des billets neufs. Les seuls billets en circulation à présent sont les billets de la Banque de la Cité et de la Banque Royale Canadienne.

LES OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

Consultation de plus habiles Docteurs de Paris pour les Cas difficiles et pour toutes les maladies. A Paris : Phie COLOMER, 103, rue Montmartre. — Agent pour le Canada : A. DELAU, 223, Me Gill Street, Montréal, et dans les principales Pharmacies.

DEPOTS: M. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & CIE, MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 15, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.

LES MEDAILLES RECUES



MAISON DES RECOLLETS.

DIPLOME DU GOUVERNEMENT CANADIEN, avec Médaille d'Argent. DIPLOME DE LA COMMISSION DU CENTENAIRE AMÉRICAIN, avec Médaille de Bronze.

Le jugement des Arbitres explique la nature du succès que nous avons obtenu comme compétiteurs à la grande Exposition Internationale qui a eu lieu à Philadelphie en 1876, et nous décerne un haut tribut d'éloge pour notre entreprise comme la seule Maison de Nouveautés dans la Puisseance qui ait remporté des prix.

En Canada, comme à l'étranger, nous battons la marche, et nous prions tous ceux qui auraient besoin d'un Costume ou d'un Manteau de lire ce qui suit et de nous donner une commande d'essai: Voyez notre Vêtement de \$8, en Lustre Gris, Noir, ou Debaige de goùt. Voyez notre Vêtement de \$10, en Lustre Brun Foncé, ou Serge Brun Foncé, Bleu Foncé ou Vert Foncé. Voyez notre Vêtement de \$12, C'est une merveille de bon marché. Voyez notre Vêtement de \$15. Nous le surnomons le "Champion," et c'est ce qu'il y a de mieux dans la Puisseance.

MAANTEAUX.—Notre Manteau de \$4 est de Drap Matelasse, long, bien garni et très-joli. Notre Gilet de \$5 vaut autant que n'importe quel Manteau de \$10 en ville. Nos Robes sont toutes taillées par une Dame dont les goûts sont recherchés. Nos Gilets sont tous taillés par un Monsieur qui sait comment ajuster et finir un Vêtement. Nos Châles sont très-bon marché. Châles Shetlands à \$1.50, \$2.50, \$3 et \$4, de toutes couleurs. Châles de Paisley et Français-tressé de \$7.50 à \$275 chaque.

BROWN & CLAGGETT, COIN DES RUES NOTRE-DAME ET STE. HÉLENE. 8-17-4-107

ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE

SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1849. Ordonné par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infaillible contre: GOUTTE ET RHUMATISMES. Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement.

DEPOTS: M. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & CIE, MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 15, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.

Histoire du Canada.

ŒUVRES COMPLETES DE J. M. LEMOINE:

QUEBEC, PAST AND PRESENT, illustré et relié, \$2. MAPLE LEAVES pour 1863-4-5, 3 vols. Editions devenues très-rares.

MAPLE LEAVES pour 1873, \$1. THE TOURIST'S NOTE BOOK.—Seconde Edition, \$0.35.

LES OISEAUX DU CANADA, très-rare, \$5. ALBUM DU TOURISTE, \$1.

MÉMOIRE DE MONTCALM VENGÉE.—rare, \$1. NOTES HISTORIQUES SUR LES RUES DE QUÉBEC, \$0.25.

DAWSON & CIE., BASSE-VILLE, QUÉBEC; ou DAWSON BROS, MONTREAL.

A. CHARBONNEAU Entrepreneur Menuisier

No. 10, RUELLE EVANS ENTRE LES Rues St. Urbain & St. Charles Borromée MONTREAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits. 8-2-52-85

(ÉTABLI EN 1828.)

CHARLES GARTH & Cie 536 à 542, RUE CRAIC

Fabricants et Importateurs de Fournitures pour Plombiers POSEURS DE TUYAUX POUR LE GAZ ET LA VAPEUR FONDEURS EN CUIVRE, CHAUDRONNIERS INGÉNIEURS, &c.

Appareils à la Vapeur et à l'Eau Chande POUR CHAUFFER LES BATISSES.

VICTOR THERIAULT ENTREPRENEUR DE

POMPES FUNEBRES FABRICANT DE CERCUEILS, ETC., 33, RUE SAINT-URBAIN,

Ayant dernièrement fait l'acquisition de QUATRE MAGNIFIQUES CORBILLARDS avec tous les accessoires complets, prend la liberté de solliciter l'engagement de ses amis et du public en général lorsqu'ils auront le malheur de perdre quelqu'un de leurs. Ses Corbillards comptent un nombre des plus élégants de cette ville, et il se fait fort de donner entière satisfaction. SES GLACIÈRES MOBILES, au moyen desquelles les corps peuvent être conservés longtemps, même dans les plus grandes chaleurs de l'été, sans aucune odeur, sont d'un avantage incontestable et, au point de vue hygiénique, devraient être d'un usage général. Il tient toujours en magasin: Cercueils de tous genres et de tous les prix, fabriqués par lui-même ou importés; Habilllements pour ensevelir les morts, Crêpes, Gants, et tout ce qui se rattache aux funérailles. Il se charge aussi de garnir les chambres mortuaires et d'ensevelir les morts 8-11-4-96

A. GELINAS AVOCAT

No. 44, RUE ST. VINCENT (en face de l'Hôtel Richelieu) MONTREAL.

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY. DEVIN'S WORM PASTILLES. The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults. Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adults. PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS. APPROUVÉES PAR LA FACULTE MEDICALE

On enverra une boîte par la maille à aucune adresse dans la Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

ON DEMANDE

UN JEUNE HOMME de bonnes manières, parlant le Français et l'Anglais, pour solliciter des annonces pour L'OPINION PUBLIQUE. S'adresser au bureau du Journal, No. 5 ou 7, Rue Bleury.

Avis aux Abonnés.

L'OPINION PUBLIQUE est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, payable STRICTEMENT D'AVANCE.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G. B. BURLAND, Gérant, ou, pour plus d'uniformité, comme suit: "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires: "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autrement, doit en accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître, personnellement ou par carte-poste, toute irrégularité dans la livraison du journal.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS.